51ème ANNEE - N° 180 - PERIODIQUE 2e SEMESTRE 2011

LA KOUMIA

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES AFFAIRES INDIGENES

EN FRANCE

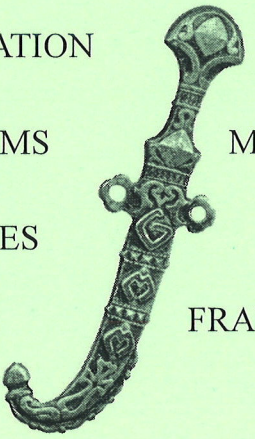

29 avenue du général Leclerc 92100 BOULOGNE Tél.: 01.47.79.00.14

Courriel : lakoumia@free.fr — CCP 8813 V 50 PARIS

Reconnue d'utilité publique – Décret du 25 février 1958—JO du 1er mars 1958

Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement 130

SOMMAIRE

ÉDITORIAL par le contrôleur général SORNAT 1
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011, préinscription, pouvoirs .. 3
ACTIVITÉS du SIEGE et des SECTIONS 6
Assemblée générale 2010 11
DÉCORATIONS 21
IN MEMORIAM 24
RÉCITS - SOUVENIRS 30
L'indépendance du Tafilalet 30
France et Indochine 37
Le corps des Officiers des Affaires militaires musulmanes 47
CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS 56
CARNET 57
INFORMATIONS, ANNONCES 58
NOTES DE LECTURE 59
ANNUAIRE 60

La cotisation qui montre votre attachement à notre association est indispensable à son fonctionnement
Ne l'oubliez pas. Son montant est de 37 euros

EDITORIAL

Chers amis,

Nous voilà tous en vacances que je vous souhaite agréables avec vos familles.

Nous avons quelques lueurs d'espoir pour nos projets depuis notre dernier bulletin. Je négocie actuellement une convention avec la Ville de Paris pour l'implantation de notre monument à la gloire des Goums marocains. Un petit pas supplémentaire vers la décision que nous attendons tous avec beaucoup d'impatience.

Le plan de notre projet de monument aux morts que je viens d'envoyer à la Ville de Marseille a été bien accueilli par l'architecte de la ville, me dit notre camarade Le Page qui suit avec constance et détermination cette affaire. Une prochaine réunion à Marseille devrait faire avancer ce dossier.

En revanche, l'installation du musée de l'Infanterie à Neuf Brisach reste au point mort. Je ne crois pas qu'il faille s'en étonner car il s'agit d'un investissement très important pour les collectivités locales et l'approche des échéances électorales (sénatoriales, présidentielle et législatives) n'incitent pas à la prise de décision…..patientons encore.

Le conseil d'administration a fixé la date et le lieu de la prochaine assemblée générale qui se tiendra les samedi et dimanche 1er et 2 octobre à Marseille. Pour ceux qui le souhaiterons il sera possible de se rendre à Bastia pour la cérémonie au Téghime du 3 octobre (traversée de nuit par bateau Toulon-Bastia).

Vous trouverez un bulletin de préinscription que je vous recommande d'adresser rapidement au siège afin que nous puissions faire les réservations et les commandes nécessaires. Le programme et les prix vous serons communiqués dès que possible mais sachez qu'il resteront dans le limites habituelles.

Vous trouverez également un bulletin vous permettant de régler votre cotisation qui manifeste votre soutien à notre association. Je vous en rappelle le montant : 37 euros.

Le voyage organisé par notre camarade le lieutenant-colonel Louis Jean Duclos au Maroc dans le Rif a été annulé faute de participants en nombre suffisant. Peut-être est-ce la conséquence des évènements intervenus au Maghreb ? Peut-être y-a-t-il d'autres raisons ? Nous en débattrons au cours de l'assemblée générale.

Espoir et détermination.

Zidou l'goudamm

Le Président

Préinscription à l'assemblée générale des 1er et 2 octobre à Marseille

Monsieur , Madame .....assistera à l'assemblée générale à Marseille les 1er et 2 octobre.

Il, elle assistera
Il, elle n'assistera pas
au diner du samedi 1er octobre

Il, elle assistera
Il, elle n'assistera pas
au déjeuner au cercle militaire le dimanche 2 octobre, après le dépôt de gerbe au monument des Goumiers, avenue des Goumiers et la messe à l'église Saint Victor.

Il, elle assistera
Il, elle n'assistera pas
à la visite de l'emplacement destiné à recevoir notre monument aux morts place du colonel Edon au pied de Notre Dame de la Gardes .

Il, elle sera accompagné de .....

Il, elle souhaite une réservation de chambre au cercle militaire :
Le vendredi soir 30 septembre pour .....personnes
Le samedi soir 1er octobre pour .....personnes
Le dimanche soir 2 octobre pour .....personnes

Bulletin à renvoyer au siège : 29 avenue du général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt

POUVOIR

Monsieur, Madame.....

Ne pouvant assister à l'assemblée générale de la Koumia qui se tiendra le samedi 1er octobre 2011 à Marseille,

à jour de ses cotisations,

Donne pouvoir à

Monsieur, Madame :.....

Pour le remplacer au cours de cette assemblée générale.

A défaut, il, elle donne pouvoir au Président ou à la personne qu'il désignera.

Fait à ....., le .....

Signature

COTISATION

Monsieur, Madame .....

Vous prie de recevoir ci-joint un chèque de 37 euros pour paiement de sa cotisation pour l'année 2011.

Il vous est toujours possible de régulariser l'absence de paiement pour les années précédentes :

2009 : 37 euros
2010 : 37 euros

Total : .....

Bulletin à renvoyer au siège :
29 avenue du général Leclerc, 92100 Boulogne Billancourt

ACTIVITES DU SIEGE ET DES SECTIONS

LE SIEGE

En 2010

19 mai: Antoinette-Marie Guignot représentait La Koumia à l'AG du Comité de La Flamme.

11 novembre: Cérémonie au cimetière Pierre-Grenier de Boulogne en présence de Louis-Jean Duclos (porte-drapeau), Martine Dubost et Antoinette-Marie Guignot qui ont déposé une gerbe. A l'issue de cette cérémonie, réception à la mairie de Boulogne par le député-maire et de M. Jean-Pierre Fourcade, ancien Ministre. Apéritifs et déjeuner où étaient conviés Louis-Jean Duclos, Martine Dubost et Antoinette-Marie Guignot.

Courant novembre: Préparation de l'AG qui a eu lieu les 27 et 28 novembre à Barville-en-Gâtinais chez Bernard et Martine Dubost (cf. Compte-rendu).

7 décembre: Présence d'Antoinette-Marie Guignot à la réunion du comité d'entente des AC de Boulogne.

En 2011

19 janvier : Le bureau de Paris s'est réuni pour tirer les Rois autour d'une coupe de champagne.

Etaient présents : Claude et Chantal Sornat, Simone Aubry, Jean-Francis Carrère, Françoise Debize, Louis-Jean et Evelyne Duclos, Nicole Pantalacci, Charles-Henry de Pirey, Didier Rochard, Henri de Saint-Bon, Xavier et Reine de Villeneuve, Martine et Antoinette-Marie.

S'étaient excusés: le Général et Madame Pierre Michel, Régine-Hélène Charuit, Alain de Germiny, Barthélémy Vieillot.

Le bureau avait invité au dîner qui a suivi, le président du comité d'entente des AC de Boulogne, Claude Leroy, ainsi que le colonel Didier Philippi, DMD des Hauts-de-Seine, de nouveau réinscrit à La Koumia.

3 mars: Présence de Martine Dubost à l'AG du comité d'entente des AC de Boulogne.

10 mars: Exposition sur la guerre d'Indochine à la Mairie de Boulogne où étaient présents Xavier de Villeneuve, Martine et Antoinette-Marie.

11 mars: Conférence sur la guerre d'Indochine à l'espace Landowski à laquelle assistait Alain de Germiny.

LES SECTIONS

SECTION P.A.C.A

Réunion du 26 MAI 2011

C'est par une très belle journée ensoleillée, le jeudi 26 mai 2011, que s'est réunie la section P.A.C.A dans un endroit privilégié, le , le fort Saint Louis du Cercle Naval au quartier du Morillon à Toulon .

Installés sur la terrasse en face de la rade, les convives ont pu apprécier la vue exceptionnelle sur une Méditerranée toujours aussi belle .Après un déjeuner composé de plats typiquement provençaux et du rosé de rigueur, notre groupe s'était donné rendez-vous au Mont Faron, surplombant la ville et dont l'accès se fait par téléphérique, une vue, là aussi, imprenable.

Visite du Musée du débarquement, où l'Armée d'Afrique est bien présente, notamment les Goums Marocains.

Etaient présents à cette journée :

Monsieur le Contrôleur Général et Madame Claude Sornat , le Président de la section Languedoc et Madame Pierre Chancerelle qui nous avaient fait l'amitié de venir de Montpellier ainsi que le Lieutenant-colonel Daniel Sornat, Madame Wartel et sa fille D.Van Bockstaël, Monsieur et Madame

Paul .Bres qui avaient eu la gentillesse de prendre au passage R. Aubert, le Colonel Edouard Ealet, notre dynamique représentant en Corse G. Tardieu et ses Cousins Monsieur et Madame Bossert , Monsieur le colonel Hudelist, Madame Le Blé, Monsieur et Madame Koutcherenko, Monsieur et Madame Juillet de Saint Lager, notre dévouée Secrétaire Marie Andrée Jugi, sans oublier les deux Gazelles venues spécialement de Paris : Martine Dubost et Antoinette Marie Guignot, et enfin votre Président régional et son épouse.

SECTION DU LANGUEDOC

Réunion du 17 Avril 2011

La réunion a eu lieu traditionnellement à l'auberge de la Pradelle à Villefranche de Lauragais (Haute-Garonne).

39 invitations avaient été envoyées, il y a eu 24 réponses dont 11 positives, soit 18 participants.

Etaient présents: Colonel Henry Alby, Paul Blavoet et sa fille Murielle, Colonel Michel Bousquet (ami de la section), Monsieur et Madame Pierre Brassens, Monsieur le Président de la section Languedoc-Roussillon Pierre Chancerelle et Madame, Monsieur et Madame Jean Couralet, Monsieur et Madame Yves Darolles, Madame me Gadea et sa fille, Madame Borghero, Madame. Guyard, Monsieur Louis Lamoise, Monsieur Parlange (ami de la section) et son épouse.

Etaient excusés, Membres de la section ou des sections voisines, ou amis de la section: Messieurs Aucoin, Bory, Bossert, Philippe et Michel Boudet, Crépin,-Leblond, Fages, Guillemet, Michel Jenny, Lavoignat, Daniel Sornat, Mesdames. Fournier, Troussard.

Une pensée a été donnée à ceux que les handicaps tiennent éloignés des réunions de l'Association, sans guère d'espoir de les revoir un jour parmi nous.

Une pensée a été donnée aux disparus depuis la dernière réunion, appartenant à la section ou ayant eu avec elle des liens particuliers et un moment de recueillement a été observé à leur mémoire : le Commandant Henri Servoin, ancien président de l'Aquitaine, le Colonel Charles Zoppis, Madame Feaugas, veuve du général André Feaugas, ancien président de La Koumia,

Madame Philippe Boudet, l'Ingénieur général des Eaux et Forêts Etienne Callas, ami de la section ayant servi au Maroc.

Les projets en chantier de La Koumia ont fait l'objet d'une communication du Président de section. Les progrès sont lents et aucune date ne peut être donnée concernant leur aboutissement:

- L'inauguration de la stèle à Paris à la mémoire des Goums marocains est toujours suspendue à la proposition d'une date par les autorités concernées.
- Les collections du Musée des Goums, désormais en caisse, attendent d'être acheminées vers leur destination finale, un ancien fort Vauban à Neuf-Brisach (Haut-Rhin)
- Le monument aux morts des Goums est destiné à être implanté place du Colonel Edon à Marseille; il reste à proposer à la mairie de Marseille une architecture du monument dans l'espace qui doit nous être dévolu.

L'accent a été mis sur la patience et la ténacité dont doivent faire preuve les autorités de La Koumia dans une conjoncture particulièrement incertaine.

En résumé, journée de retrouvailles toujours appréciées, animée comme il se doit par la tombola habituelle dans une ambiance amicale et chaleureuse, avec une ombre de nostalgie devant les ravages du temps.

Pierre Brassens

SECTION DE PARIS

Le 18 mai dernier, La Koumia était conviée à l'Arc de Triomphe pour la cérémonie annuelle du ravivage de la flamme. En l'absence du président, le Colonel Alain de Germiny et le Général Bernard Dubost déposaient la gerbe de l'association, Didier Rochard portait le drapeau .

Annabelle Dubost, petite-fille de Bernard et de Martine Dubost, aidait à raviver la flamme.

Etaient présents: Simone Aubry (D), Jean-Francis Carrère (D), Camille Chanoine (D), Jacqueline Cucheval (A), Martine Dubost et ses petites-filles Madeleine et Léonore, Colonel Jean Gonzales, Catherine Ecorcheville (D), Antoinette-Marie Guignot (D) Jean-Pierre Hubert (A), Jacqueline Maurer (D), Barthélémy Vieillot (D) et les deux fils de Didier Rochard, Baudouin et Louis-Marie, tous deux cravatés Koumia.

A l'issue de la cérémonie et comme traditionnellement, ceux qui le pouvaient dînaient ensemble en terrasse sur les Champs-Elysées, la météo, cette année, le permettant.

SECTION LANGUEDOC ROUSSILLON

La réunion de la Koumia Languedoc- Roussillon a eu lieu à Montpellier au château de Flaugergues, appartenant a un neveu du Lieutenant-colonel de Colbert, commandant le III^{e} Tabor au moment où il a été tué dans les Alpes, le 15 septembre 1944.

Autour du président Pierre Chancerelle et de son épouse étaient réunis dans une ambiance chaleureuse : Brassens Pierre et madame, Gérard Le Page et Madame, Claude Sornat et Madame, Daniel Sornat et madame, Sylvestre Sornat et Jeanneau René notre grand ancien en pleine forme. Le sergent Jeanneau a fait la campagne d'Italie avec le 4^{e} GTM et de France avec le 3^{e} GTM (IX^{e} Tabor).

S'étaient excusés, le colonel Fages suite à l'hospitalisation de son épouse et Chantal Bridier et son époux, fille du lieutenant Mamari récemment décédé.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Tenue à Barville en Gâtinais le 27 novembre 2010

(chez le Général et Madame Bernard Dubost),

Etaient Présents:

Membres du Conseil:

Claude Sornat, Henry Alby, Gérard de Chaunac, Martine Dubost, Antoinette Marie Guignot, Gérard Le Page, Nicole Pantalacci, Didier Rochard, Barthélémy Vieillot, Xavier de Villeneuve.

Autres Membres:

Jean-Francis Carrère, Camille Chanoine, Yves Guidon, Madeleine Faucheux Bureau, Michel Jenny, Marie-Andrée Jugi, André Marechal, Charles -Henry de Pirey, Chantal Sornat.

Le Président déclare la séance ouverte à 16 heures et remercie Bernard et Martine Dubost qui ont bien voulu organiser cette assemblée générale chez eux.

Il rappelle les noms de nos camarades qui nous ont quittés au cours de l'année et demande une minute de recueillement à leur intention.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS

Les membres du Conseil d'administration dont le mandat s'achève sont candidats au renouvellement de leur fonction. Le Président procède au vote : tous sont réélus à l'unanimité.

I) RAPPORT MORAL (cf. document ci-après)

Monument parisien: Claude Sornat informe avoir reçu une lettre de Mme. Christienne, de la Mairie de Paris, lui affirmant qu'une bonne suite avait été donnée à notre demande concernant ce monument. Il espère donc que nous

arrivons à l'étape ultime de ce projet de monument dont l'inauguration pourrait avoir lieu avant la fin du premier trimestre 2011.

Musée: Cette question n'est toujours pas résolue. (cf. rapport moral du Président). Le projet de la réinstallation du musée à Neuf-Brisach a été validée dans son principe par le ministre de la Défense ; des difficultés subsistent car les financements des collectivités locales se font attendre. Le Président se propose de relancer le dossier auprès du nouveau ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Son prédécesseur s'est engagé à faire organiser, par le musée de l'Armée, une ou deux expositions temporaires de nos collections en attente de l'installation du nouveau musée de l'Infanterie.

Monument aux morts des Goums marocains: Le Président rappelle le projet de le transporter à Marseille. La Ville de Marseille nous a proposé un emplacement place du colonel Edon au pied de Notre Dame de La Garde. Le projet a pris du retard en raison des difficultés rencontrées par les services de la Ville de Marseille comme l'explique Gérard Le Page, président de la section PACA, qui suit ce dossier pour l'association. La Koumia proposera un projet à la Ville de Marseille.

Bulletin: (cf. rapport moral du Président). Le bulletin paraît régulièrement. A l'occasion de l'annonce dans le bulletin jugée trop succincte par certains membres de la promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur d'un de nos camarades, le Président rappelle qu'il n'est pas possible de faire l'éloge des récipiendaires sans disposer d'informations sur leur carrière. Il demande à chacun, et particulièrement aux présidents de section, de prendre les contacts nécessaires avec les familles ou les amis pour obtenir les documents qui permettront de publier dans le bulletin l'éloge de nos camarades disparus ou récompensés.

II) LES COMPTES

Les documents comptables sont présentés et discutés. Le budget de fonctionnement de 2009 dégage un bénéfice qui, selon les décisions prises précédemment et renouvelées au cours de cette assemblée, est utilisé après complément en provenance du portefeuille pour l'aide que nous faisons annuellement aux anciens Goumiers et à leur famille. Le Président rappelle que nous recevons la liste précise des bénéficiaires et des sommes qui leurs sont allouées. Cette liste peut être consultée au siège. Après débat, il est

décidé de ne pas la publier dans le bulletin, ni d'assortir l'aide de manifestations de remerciements de la part de leurs bénéficiaires. Le Président s'assurera que les bénéficiaires sont bien informés de l'origine des dons. Un rappel succinct sur l'attribution des aides sera fait au bulletin.(cf. rapport moral et comptes ci-joints).

Il soumet au vote :

- les comptes 2009 qui sont approuvés à l'unanimité,
- le budget 2010 qui est approuvé à l'unanimité.
- Quitus de ses comptes et de ses diligences est donné à l'unanimité au trésorier

III) VOYAGES:

Le Président relate le dernier voyage (Tafilalet) ayant eu lieu en mai au Maroc auquel il a participé, très bien organisé par le lieutenant-colonel Louis Jean. Duclos et avec l'aide précieuse du Professeur Bokbot, professeur d'histoire marocain, enseignant à la faculté de Fès qui a suivi une grande partie de ce voyage.

À la suite du succès de celui-ci, deux propositions sont soumises pour un prochain voyage:

- la guerre du Rif
- la pacification du Moyen Atlas

Le Président propose que la décision soit prise par le Conseil d'administration au vu de dossiers argumentés qui ne sont pas encore prêts. Il se félicite de voir que nous avons deux projets intéressants qui pourront se réaliser l'un après l'autre. Il remercie au nom de l'Assemblée le lieutenant-colonel Duclos d'assumer la responsabilité de l'organisation de ces voyages.

Le Président soumet son rapport moral au vote de l'Assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.
Il clôt l'Assemblée à 17 heures 45.

A la suite de cette réunion, un apéritif réunissait tous les participants dans une amicale ambiance agrémentée de feux de cheminée en attente du dîner où les membres ont pu déguster une excellente choucroute. Dans une brève allocution, le Président a très sincèrement remercié Martine et son mari Bernard de leur accueil généreux et très chaleureux dans leur magnifique demeure.

Le lendemain matin, dimanche, le curé de Pithiviers nous a accueillis très cordialement pour la messe où nous avons pu écouter l'Harmonie municipale qui fêtait la Sainte Cécile, leur patronne. Le Colonel Alby a lu la Prière à nos Frères marocains alors que notre camarade Guidon, en uniforme et djellaba, portait fièrement notre drapeau. Qu'ils en soient ici remerciés.

Retour au hameau Saint-Georges, chez les Dubost, pour un apéritif précédant un couscous délicieux aux saveurs et senteurs du Maroc s'achevant par un thé à la menthe magistralement préparé par Michel Jenny et accompagné d'excellentes cornes de gazelles.

RAPPORT MORAL

Chers amis,

Merci de votre fidélité et de votre présence à l'assemblée générale 2010 chez notre secrétaire générale, Martine Dubost, qui avec son mari nous accueille très chaleureusement chez elle.

I) Les projets

L'année 2009 ne nous a pas été plus favorable que les années précédentes.

1. Le monument « parisien » à la gloire des goums marocains

Nous n'avons toujours pas d'accord définitif même si nous avons eu un mail des services de la Ville de Paris nous disant que nous serons autorisé à implanter notre monument à l'endroit prévu.

J'ai écrit à la directrice de affaires culturelle, supérieure hiérarchique de la personne qui nous a envoyé le mail en question pour lui demander confirmation.

J'ai aussi relancé nos soutiens habituels pour qu'ils interviennent auprès des

autorités de la Mairie de Paris.

Espérons qu'à force d'avancer par petits pas, la Ville de Paris finira par arriver où nous voulons en nous donnant son accord formel.

2) Le musée

Il a été fermé, les collections sont en caisse dans la perspective d'une réinstallation à Neuf Brisach en Alsace. J'ai reçu une lettre du ministre de la Défense qui nous annonce cette décision et qui nous assure que le musée de l'Armée fera une ou plusieurs expositions temporaires sur les Goums marocains pendant la période nécessaire à l'installation du nouveau musée.

Malheureusement nous avons des inquiétudes sur le financement de l'opération, les collectivités locales n'ayant pas encore voté les crédits nécessaires auxquels elles s'étaient engagées. Pour l'instant je m'en tiens à la lettre du ministre qui s'est officiellement engagé à notre égard.

3) Le monument aux morts des Goums marocains

Son installation à Marseille a pris du retard en raison de la maladie de l'architecte de la Ville qui n'a pas pu dessiner un projet. Je passe la parole à notre camarade Gérard le Page qui suit cette affaire personnellement pour nous sur place,

II) Le bulletin

Le bulletin continue de paraître, je l'espère à la satisfaction de tous. Nous essayons de rapporter les évènements heureux et douloureux de la vie de nos camardes membres de l'association. Nous ne pouvons malheureusement éviter quelques erreurs car il nous est parfois très difficile d'avoir toutes les informations sur tel ou tel de nos camarades. Nous nous en excusons et demandons à chacun de nous tenir informer des événements dont il aurait connaissance et de nous adresser les allocutions ou éloges prononcées afin qu'elles puissent être publiées au bulletin.

III) LES COMPTES

Le compte d'exploitation est déficitaire de 13 070 euros, Cela mérite une explication que je vous donne dans le document « Bilan sur deux ans de l'exploitation ». L'année dernière nous avons eu un bénéfice de 4440 euros

car nous n'avions pas payé des dépenses réalisées.

Au total sur deux ans nous avons un bénéfice de fonctionnement de : 3369. L'investissement à Bastia étant couvert par une subvention d'un montant égal, nous avons donc contribué à l'aide au profit des goumiers du Maroc pour un montant de 3369 sur 12000.

Notre déficit sur deux ans est donc de 8630 euros

Je rappelle que nous avons décidé de maintenir l'aide au goumiers du Maroc, quitte à abonder les crédits nécessaires par une ponction sur le portefeuille.

IV) LE VOYAGE

Grâce à notre camarade Louis Jean Duclos, un voyage a été organisé sur le thème : La question du Tafilalet : stratégie et pacification ».

Ce voyage s'est déroulé dans d'excellente conditions tant du point de vue historique que touristique. Nous avons eu la chance d'être accompagnés par un professeur d'histoire marocain enseignant à la faculté de Fès.

Conclusion

Nous sommes encore loin d'avoir atteint nos objectifs mais je reste confiant.

Je constate une stabilisation de nos cotisations malgré la baisse inéluctable de nos effectifs.

La décision de poursuivre l'activité de notre association se trouve plus que jamais validée.

Si vous maintenez votre confiance dans votre conseil d'administration et votre président je serais heureux de poursuivre la tâche qui m'a été confiée.

Merci à vous tous et merci à nos chères permanentes du secrétariat général qui ont organisé une fois encore cette assemblée générale de main de maître.

Merci tout particulièrement à Martine Dubost et à son mari qui ont eu l'excellente idée de nous accueillir chez eux pour cette assemblée.

LA KOUMIA Situation au 31/12/2009 DEPENSES			COMPTE D'EXPLOITATION RECETTES	
I) Fonctionnement général				
Charges		723,82	Cotisations	8598,49
EDF/Ass		1095,82		
Tel/Internet		865,33	Dons	298
Timbres		785,64	Dons Exceptionnels	0
Frais Banque		90,84		
Fournitures		3193,62		
Déplacements		0	Subventions	880
Impots		120		
Insignes/livres		135		
	s/total :	7010,07	Produits financiers	2159,35
Action Sociale				
Plaques/Gerbes		1230		
Aides		0	Insignes/livres	557,82
Cotisations		403		
	s/total :	1230		
Communication				
Bulletin		1755	Repas AG/CA	2595
	s/total :	1755		
Relations Extérieures				
AG/CA		3301,29		
Frais Régions		566,68		
Musée		0		
	s/total :	3867,97		
Sous total fonctionnement général		**13863,04**		**15088,66**
II) Investissements				
Corse		2296,44		
Sultan		0		
	s/total :	2296,44		
III) Aide maroc				
Maroc		12000,00		
Déficit				**13070,82**
	TOTAL :	**28159,48**	**TOTAL :**	**15088,66**

Voici le bilan de l'exploitation sur deux ans:

Le décalage des paiements fait que nous avons peu payé en 2008 mais beaucoup en 2009 12000 pour le Maroc (deux fois 6000) et 2200 pour l'investisse ment du monument du Téghime,

Nos gains d'exploitation nous ont permis de financer un quart du montant des secours que nous envoyons au Maroc : 3369 sur 12000.

Sur deux ans	Dépenses	Recettes	
2008	-13253,41	15397,48	
2009	-13863,04	15088,66	0
Total	-27116,45	30486,14	
Bénéfice fonctionnement			**3369,69**
Investissement Bastia	-2296,44	2296	
Maroc	-12000,00		
Total fonctionnement	**-41412,89**	**32782,14**	**-8630,75**
Contribution au Maroc par l'exploitation 12 000-8630,75	**3369,75**		

LA KOUMIA			BUDGET PREVISIONNEL 2011	
DEPENSES			**RECETTES**	
I) Fonctionnement général				
			Cotisations	8600
			Dons	300
			Subventions	900
	s/total :	7300	Produits financiers	2300
Action Sociale				
Plaques/Gerbes		1200		
Aides		0	Insignes/livres	600
Cotisations		400		
	s/total :	1200		
Communication				
Bulletin		2000	Repas AG/CA	2600
	s/total :	2000		
Relations Extérieures				
AG/CA		3000		
Frais Régions		500		
Musée		0		
	s/total :	3500		
Sous total				
fonctionnement général		**14000**		**15300**
II) Investissements				
Sultan		0		
	s/total :	0		
III) Aide maroc				
Maroc		6000,00		
Déficit				**4700**
	TOTAL :	**20000**	**TOTAL :**	**20000**

BILAN

LA KOUMIA — **BILAN 2009**

ACTIF			**PASSIF**		
	ANNEE N	ANNEE N-1		ANNEE N	ANNEE N-1
Immobilier	89000,00	89 000,00	SOLDE N-1	231206,38	236 983,03
Mobilier	1568,68	1 568,68	Provisions	0,00	0,00
Stocks	3225,00	4 577,55	Dettes	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	Créances	0,00	0
Portefeuille	123411,17	126 768,19	Variation du capital	4547,36	-9 731,96
compte épargne	2416,75	2 287,43			
CCP	341,71	282,22	**Résultat**	**-13070,82**	3 955,31
compte BNP	2714,46	6 389,16			
caisse	5,15	333,15			
TOTAL	**222682,92**	**231 206,38**	**TOTAL**	**222682,92**	**231 206,38**

DECORATIONS

LEGION D'HONNEUR

COMMANDEUR

- Colonel Henry Alby
- Adjudant-chef André Richart

ORDRE NATIONAL DU MERITE

CHEVALIER

- Henri Veyssiere.

ORDRE DES ARTS ET LETTRES

OFFICIER

- Comtesse Guy de MAREÜIL

Le Président et le conseil d'administration présentent leurs plus vives félicitations aux promus et nommés

---

Remise de la Cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur au Colonel Gilbert LAVOIGNAT à BAZAS, un bled marocain

La journée du 4 juillet 2010 a vu à Bazas un grand «moussem» à l'occasion de la remise de la cravate de la Légion d'Honneur au Colonel Gilbert Lavoignat.

Nous étions plus d'une cinquantaine rassemblés dans la casbah Lavoignat dont quelques invités Koumia, notamment Michal Boudet, Maguy Ocamica et Michel Jenny.

Le Général de la Tournerie (Légion) a, dans son allocution, rappelé les principaux faits de la vie militaire du récipiendaire.

- Evasion par les Pyrénées et internement à Miranda en 1943
- Campagne d'Italie comme Chef de Section au 5ème RTM et grave blessure le 26.6.1944
- Carrière d'officier des A.I. au Tafilalet
- Indochine : Commandant du 38ème Goum
- Chef de Cercle des Affaires Sahariennes dans le département de la Saoura

Le Colonel Lavoignat est également titulaire de six citations.

Le temps splendide du sud-ouest nous a réunis dans les jardins de sa casbah pour un copieux apéritif et autour d'une immense table où nous furent servis le couscous traditionnel et des vins marocains.

Le Colonel Lavoignat ne cachait pas sa joie et son émotion tant ce rassemblement d'un jour faste lui rappelait les réunions Koumia de 400 personnes qu'il organisait en Avignon du temps de son séjour à Châteauneuf-du-Pape.

Extrait de l'article du journal « Bazadais et Sport Sud, Gironde

«En 1942, Gilbert Lavoignat rejoint l'Afrique du Nord en passant par l'Espagne où il purge alors six mois de prison sous Franco. En 1943, il participe à la Campagne d'Italie avec le 5ème Régiment de Tirailleurs Marocains. Blessé, il reçoit une citation à l'Ordre de l'Armée. En 1945, il est affecté dans le sud marocain, aux Affaires Indigènes.

Le Laos puis l'Algérie. Puis en 1953 il participe à la Campagne d'Indochine au Laos. Il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur. En 1955, il revient aux Affaires Indigènes dans le sud marocain.

En 1956, M. Lavoignat est affecté aux Affaires Algériennes dans le sud du pays. La guerre d'Algérie est déclarée, il y est engagé. Il reçoit deux citations. En 1964, l'heure de la retraite a sonné, le lieutenant colonel Lavoignat se retire à Châteauneuf-du-Pape où il crée une entreprise d'exportation de vins vers la Suisse. En 1992, souhaitant se rapprocher de ses enfants, il rejoint le Bazadais où il réside.

Le Colonel Lavoignat, en rendant hommage à son épouse Andrée, lui a dédié cette cérémonie

Remise de la médaille d'Officier de l'ordre des Arts et des Lettres À la Comtesse Guy de MAREÜIL

Le 16 octobre 2010, à la Corroirie, la comtesse Guy de MAREÜIL, épouse du Colonel Guy de MAREÜIL, officier des Goums, était décorée de la médaille d'Officier des Arts et des Lettres par M. Hervé NOVELLI, ministre du Tourisme.

Cette décoration, bien méritée, la récompense pour toutes les réalisations entreprises dans cette propriété. En effet, en 1980, elle hérite de la Corroirie et décide d'orienter ce lieu de prestige vers le tourisme. Elle entreprend alors des travaux dans les bâtiments et ouvre la propriété au public: visites, concerts, pièces de théâtre.

Ce monastère fortifié du XIIIème, seigneurie des Chartreux, est maintenant connu comme lieu culturel et touristique. Maine de MAREÜIL y est aidée par son petit-fils Jeff qui a pris en main la gestion des chambres et des tables d'hôtes.

A l'issue de cette cérémonie, une grande fête était organisée réunissant officiels et amis autour d'elle.

La propriété se situe non loin de Loches, en Touraine. Son adresse internet est : www.corroirie.com

IN MEMORIAM

Médecin-Colonel Max ENJALBERT
(1920 - 2010)

Le médecin-colonel ENJALBERT nous a quittés le 24 octobre 2010. Il reste pour les anciens du 1er Tabor en Indochine (1950) le modèle du médecin militaire Lors des combats de la RC 4 en 1950, les blessés en très grand nombre étaient transportés au prix d'efforts surhumains de calcaires en calcaires dans la jungle où se livrait la bataille.

Au plus fort de celle-ci, ils rejoignirent la colonne Le Page dans la fameuse cuvette de Co Xa. Quel serait le sort des blessés lorsque viendrait l'heure de tenter de rompre l'encerclement ? Les médecins des différents bataillons déclarèrent qu'ils étaient intransportables, qu'il était hors de question qu'ils les abandonnent.

Lors de l'assaut, les médecins-capitaine ENJALBERT du 1er Tabor, LEVY du 11ème Tabor, PEDOUSSAUT du 1er BEP, ROUVIERE du 8ème RTM, et leurs infirmiers restèrent volontairement avec leurs blessés.

Ils allaient accomplir une exceptionnelle mission de sacrifice dont l'issue était des plus incertaine. De nombreux blessés mouraient sur place.

Faits prisonniers, nos médecins contraints d'abandonner vivants et morts rejoignirent le camp n°1 de triste mémoire.

Là, bien que démuni de tous moyens sanitaires, Max ENJALBERT, armé de son seul et immense dévouement, ne pouvait que distribuer des conseils aux malades et accompagner nombre d'entre eux jusqu'à leur mort dans le plus grand dénuement.

S'adressant un jour avec vigueur au commissaire politique du camp :

«Si vous voulez nous laisser tous crever, alors ne changez rien. Voici la liste des vingt prochains camarades qui mourront dans les semaines qui viennent

Quelques années plus tard, cet hommage fut rendu à nos héroïques médecins à l'Ecole du Service Santé des Armées de Bron :

Beaucoup ont survécu par votre savoir
C'est vous qui avez triomphé.
Vous êtes restés fiers et droits dans cet enfer.
Nous n'oublieront pas votre combat.

Adieu, Toubib, les quelques goumiers survivants du camp n° 1 vous disent *«merci»*.

Xavier du Crest de Villeneuve

1er Tabor, 59ème Goum

COLONEL CHARLES ZOPPIS

Eloge funèbre prononcé par le Général Alain GAUTIER
Officier de la Légion d'Honneur

«Madame Zoppis, ainsi que vos enfants, vous avez souhaité qu'en tant qu'ami très proche de votre mari, je retrace la carrière militaire du Colonel Charles ZOPPIS.

C'est d'autant plus un honneur que j'avais une très haute estime pour mon ancien. Ses conseils toujours pleins de sagesse et de bon sens étaient très appréciés dans les moments difficiles. Il était toujours présent dans l'organisation de toutes les activités de nos associations.

C'est donc aux noms de la section d'*Entraide des Membres de la Légion d'Honneur*, de *l'Association des Officiers de Carrière en Re-*

traite, de *l'association des officiers de réserve* et des *Anciens Enfants de Troupe* que je vais parler de mon ami, de mon camarade depuis plus de 35 ans.

Charles ZOPPIS est né le 22 février 1923 à Souk-Ahras en Algérie, pays de Saint Augustin, Thagaste comme il aimait le rappeler.

Malheureusement, il perd son père à l'âge de deux ans, mort des suites de la guerre de 1914-1918. Il est alors pupille de la Nation.

Il a 13 ans quand il part comme élève à l'Ecole prémilitaire de Billon, puis d'Autun en France. C'est déjà le commencement d'une vie militaire qui sera très remplie.

A 19 ans, il s'engage dans la Gendarmerie (la 13ème Légion à Maurs dans le Cantal), et un an après, il entre au maquis «Victoire»

Déjà, il se fait remarquer par sa bravoure.

En tant que gendarme, il reçoit une première lettre de félicitations, je cite :

«Le 21 mars 1944, après de longues et difficiles recherches, a réussi avec deux autres gendarmes, à arrêter deux dangereux malfaiteurs dont les agissements causaient une grande émotion dans la région »

Dans le maquis «Victoire» sergent sous le nom «Arras», il est cité à l'ordre du Corps d'Armée donnant droit au port de la Croix de Guerre. Je cite :

«Sous-officier d'une tenue exemplaire, le 3 août (1944) lors des engagements qui ont précédé la libération de Lyon, n'a pas hésité à pénétrer audacieusement dans une maison tenue par les Allemands. A fait dix prisonniers et récupéré leur armement ».

Incorporé au 152ème RI en octobre 1944, il prend part aux combats de la boucle du Doubs. En avril 1945, il participe à la prise de Stuttgart. En juillet 1945, il rejoint l'Ecole Interarmes de Coëtquidan pour devenir officier.

prendra en tant que Colonel, le commandement du 143ème RID (unité de réserve du Tarn-et-Garonne et du Lot).

Simultanément, il commence une deuxième carrière dans la civil comme cadre technique, puis administratif, à la Coopérative Laitière

Montalbanaise.

Mais il s'investit également:

- dans la vie associative civile: membre fondateur de l'association des Parents d'Elèves pour le Tarn-et-Garonne, secrétaire de l'association culturelle et sportive de Saint-Michel, secrétaire de l'Union Sportive Montalbanaise Omnisport, secrétaire-trésorier de la section escrime de l'USM.

Ses actions seront récompensées par les Palmes Académiques et la Médaille de la Jeunesse et des Sports.

- dans la vie de la communauté catholique de son quartier, l'église et la paroisse de Sainte- Thérèse. Il est responsable avec son épouse de la préparation au mariage.

Ses actions seront récompensées par la Médaille d'Or du Service Diocésain.il Lors de sa mise à la retraite de Tempé Lait en 1983, nous pouvons dire qu'il commença une troisième carrière totalement consacrée à la vie associative et sociale, voire caritative aussi bien militaire que civile. Il ne comptait pas ses heures, ne tenait pas compte de sa fatigue pour aider tout particulièrement les personnes âgées, en particulier les veuves de camarades en difficultés administratives ou autres.

Sachez, chère Madame Zoppis, vos enfants, vos petits-enfants et arrière-petits-enfants, que nous partageons votre peine. Mais si cela peut l'atténuer, votre mari, votre père, votre grand-père, était un homme dévoué, généreux, un ami fidèle, en un mot, un homme de bien. Vous pouvez être fiers de lui.

Mon Colonel, mon ancien, nous vous disons Merci et Adieu».

LIEUTENANT MAMMARI

Le Lieutenant MAMMARI est décédé le 9 octobre 2010. Assistaient à ses obsèques M. Pierre CHANCERELLE, président de la section Languedoc-Roussillon et par le Colonel Daniel SORNAT qui a prononcé l'éloge funèbre du Lieutenant Mammari qui a fait toute sa carrière dans les Goums. Il était très attaché à leur souvenir. C'est pourquoi la prière du goumier a été lue sur sa tombe où une gerbe de La Koumia avait été déposée.

«Mon Lieutenant,

Originaire de Mascara en Algérie, vous vous engagez en 1939, à 18 ans, au 1er RTM au Maroc. Nommé sergent, vous êtes volontaire pour les Goums Mixtes Marocains où vous allez servir jusqu'à votre retraite.

Avec le 89ème Goum du XIème Tabor du 4ème GTM du colonel PARLANGE, vous débarquez en France, en mars 1945, pour faire la campagne d'Allemagne. Jeune sergent-chef, chef de groupe de mitrailleuses, une première citation à l'ordre de la division vient vous récompenser pour le courage et le calme dont vous avez fait preuve pendant les combats qui ont abouti à la prise de Stuttgart.

Après une courte période d'occupation en Allemagne, c'est le retour eu Maroc au 44ème Goum des Aït Baha dans la région d'Agadir. Vous êtes nommé sergent-major en 1947.

Volontaire pour l'Extrême-Orient, vous débarquez au Tonkin, en juin 1949, dans les rangs du 4ème Goum du IIIème Tabor. Après un court passage dans le secteur de Sontay, le tabor rejoint That Khé sur la RC 4. Votre goum commence par un coup d'éclat. Enlevé par le capitaine JEANTET, le goum reprend le col de Lung Phai tenu par les Viets qui bloquaient un de nos convois.

Au cours de l'opération Parpaing, vous êtes à nouveau cité pour une brillante action au col du Deo Tcheou. A peine nommé adjudant, ce sont les très durs combats de la RC 4. Le IIIème Tabor est aérotransporté à Cao Bang pour renforcer la colonne CHARTON.

Au cours du repli, vous méritez une belle citation récompensée par la médaille militaire : *«le 7 octobre 1950, s'est particulièrement distingué au cours de la défense de la cote 477, a causé par les feux de sa section de lourdes pertes aux vagues d'assaut des rebelles. A par la suite entraîné énergiquement ses goumiers à l'assaut des positions tenues par ceux-ci».*

Votre courage et votre vitalité vous permettent de rejoindre That Khé et vous évitent la captivité. De retour au Maroc, vous êtes toujours au 4ème Goum à El Kebab où vous faites vos adieux aux armes en 1954. Vous êtes nommé sous-lieutenant puis lieutenant dans les réserves.

Chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier du Ouissam Alaouite, Médaillé militaire, titulaire de trois citations, c'est une très belle carrière de Goumier. Votre famille peut en être fière.

Vous allez maintenant rejoindre dans la paix du Christ votre épouse Yvette que vous avez épousée à Port Lyautey en 1942.

Je vous salue une dernière fois et je vous dis à Dieu, mon lieutenant».

Daniel Sornat

RECITS-SOUVENIRS

Nous publions l'article du Lieutenant colonel Duclos sur « l'affaire du Tafilalet » qui complète très heureusement la relation du voyage au Maroc de 2010.

L' « INDEPENDANCE » DU TAFILALET (1918-1932)

LE SACRIFICE DE LHOU WADAYEM

Les gens du SAGHRO, ses *iguramen,* ses Ait Atta, ses *Iqbiline*, n'ont pas attendu 1933 pour manifester leur volonté de résistance aux avancées du Protectorat à l'Ouest, au Nord et à l'Est de leur région.

C'est donc un peu parler d'eux que de citer les luttes qui opposèrent les oasiens du Tafilalet et des tribus environnantes à l'armée française, et qui, fait unique dans l'histoire du Maroc, débouchèrent sur quatorze ans d'une indépendance absolue de 1918 à 1932.

Dans les quelques minutes qui viennent, nous articulerons notre propos en trois parties: 1° le développement des positions françaises dans la région à la fin du 19ème siècle à au début du 20ème ; 2° l'émergence de résistances d'un type nouveau, certes locales mais aussi à résonance régionale; 3° le succès, temporaire il est vrai, d'une résistance qui contraignit les Français et les représentants du *Makhzen* d'alors à se retirer pour une période d' « indépendance » qui n'a pas laissé que de bons souvenirs.

I. Visées françaises et empiètements qui préfigurent la pénétration d'un « néo-*makhzen* » franco-chérifien

Au 19è siècle, le fait nouveau qui vient bouleverser le paysage politique régional est évidemment la conquête de l'Algérie par les Français. En particulier, d'Oran à Aïn Sefra, leur présence perturbe gravement les règles et usages d'une coexistence frontalière maroco-algérienne traditionnelle, globalement pacifique. Dès les débuts de la conquête française, en effet, la question d'une frontière entre les deux pays s'est révélée litigieuse : les groupes tribaux qui la chevauchaient ne se souciaient en rien en effet d'une barrière artificielle qui gênait l'exercice de leurs droits coutumiers. De toute façon, imposée par l'étranger, elle ne revêtait aucune légitimité. En outre, du coté marocain, le colonisateur voisin français manifestait une pro-

pension troublante à s'étendre toujours plus avant, vers l'Ouest.

Au prétexte d'assurer la « sécurité » du territoire algérien, maintes positions françaises étaient déjà implantées dans le Maroc oriental : Ras el Aïn/ Berguent fut occupé en 1904, Oujda et les Beni Snassen en 1907, Bou Anane et Boudenib en 1908. Au reste, nous apprend un général bien connu, ces initiatives répondaient au vœu de *l'armée d'Afrique toute entière que, depuis des décades, et singulièrement depuis l'année 1900, fascinait le mirage marocain*[1].

Il faut dire qu'à Paris les civils, politiques et journalistes, n'étaient pas en reste. Déjà en 1880, alors que se négociait un projet de chemin de fer transsaharien qui passait par Colomb -Bechar, le responsable de la diplomatie française au Maroc, le ministre de France à Tanger, M. Ordega, observait sans rire : *Sa Majesté Chérifienne n'a aucun goût pour les chemins de fer.* Il en concluait qu'il fallait en profiter pour annexer les régions de la Zousfana et du Guir et pousser la voie ferrée jusqu'au Tafilalet, non sans avoir occupé Figuig au passage[2]. Les journalistes renchérissaient. Ainsi lit-on dans le *Figaro* du 5/03/1882 que, le Tafilalet étant une *place commerciale de première importance,* il convenait de l'occuper immédiatement. Au plus haut niveau, vingt ans plus tard, le gouverneur Général de l'Algérie, M. Jonnard, un homme pourtant réputé libéral, insiste : alors que le général Lyautey vient de prendre le commandement de la subdivision d'Aïn Sefra et se plaint de l' « insécurité » qui règne dans son secteur, M. Jonnard écrit que *le mal est au Tafilalet et tant qu'on n'y aura pas un point d'appui, ce sera toujours à recommencer*[3]. Lyautey lui-même préconise la création d'une zone frontalière « mixte », instituant du coté marocain d'une frontière qui restait à définir, un quasi régime de co-souveraineté.

La diplomatie internationale voyait d'un mauvais œil ces implantations françaises illégales qui portaient atteinte à une intégrité territoriale marocaine à laquelle, hypocritement, tout le monde se disait attaché. Pour l'apaiser des conversations franco-marocaines donnèrent lieu, le 4 mars 1910 à la signature d'un traité qui précise entre autres qu'*en ce qui concerne Boudenib et Bou Anane, le gouvernement français est disposé à évacuer ces postes sans attendre que le Makhzen y ait installé une force organisée mais à condition que la liberté des relations commerciales et la sécurité des caravanes soient suffisamment assurées* Et de préciser : *le Makhzen ordonnera à son khalifa au Tafilalet de veiller à la sécurité des caravanes (...) On*

constituera des escortes (...) qui auront à leur tête un chef marocain désigné par le Khalifa du Sultan au Tafilalet (art.10)[4].

Cet accord de 1910, est particulièrement intéressant : la France y reconnait qu'elle occupe des portions de territoire marocain et en promet sans doute l'évacuation mais à des conditions notoirement irréalistes. En eut-il le désir – mais ce n'était pas le cas - le *Khalifa du Sultan au Tafilalet*, Moulay El-Mehdi, en son qsar d'Ouled Abd el Halim, n'était alors pas disposé à collaborer avec les Français et le souverain Abd el-Hafid n'avait ni les moyens ni la volonté de l'y contraindre. De toute façon, il aurait fallu pour que cela fonctionne qu'il fût de la trempe des « Grands Caïds » de Marrakech, ce qui n'était pas le cas.

Après l'instauration du Protectorat, la présence des Français, comme il était logique, ne cessera de s'étendre. Dès 1915, ils sont installés à Gourrama et Rich. L'année suivante, après les combats de Meski et de Ma'did (9 août et 16 novembre 1916), ils sont aux portes du Tafilalet. Alors que la *harka* de Ma'did a été commandé par Moulay Abballah, le propre frère du khalifa Moulay el Mehdi, celui-ci a été ramené dans le « droit chemin » de la collaboration avec les Français par son royal cousin de Rabat. Trois jours plus tard la défaite infligée à son frère, il se rend au camp du vainqueur, le lieutenant-colonel Doury, alors commandant le Territoire de Boudenib, pour le féliciter. A partir de là leur collaboration ne se dément pas. En septembre, à l'invitation du général Lyautey, le khalifa se rend à Rabat, en passant par Colomb Bechar et Oran. Le mois suivant il est dans l'entourage du Résident Général lorsque celui-ci, rencontrant Doury sur la Moulouya, décide d'installer une « mission de contrôle» au cœur même du Tafilalet.

Cette initiative ouvre une page nouvelle et inédite des relations franco-filaliennes. Cette mission comprend un capitaine chef de mission, un toubib, un officier-interprète et une centaine de mokhaznis. Elle est installée le 5 décembre 1917, à Tighmart non loin de la résidence du khalifa. A cette occasion celui-ci offre une *diffa* mémorable. Un officier témoigne : *cette diffa a été l'occasion de faire défiler le 6 décembre à travers l'immense agglomération un cortège pittoresque : ...la garde de Moulay el Mahdi... les chérifs de la famille impériale... leurs chevaux superbes... les officiers français ... les mokhaznis et quelques spahis d'escorte... un groupe franc de tirailleurs... une compagnie de légion*[5].

Il apparaît bientôt que le personnage éminent de la « mission de contrôle »

est moins son chef, le Capitaine Noël, que l'officier-interprète Oustry. Aujourd'hui encore, après 95 ans, il défraye toujours la chronique et jouit dans la mémoire collective d'une réputation sulfureuse. Officier du corps des Interprètes, originaire d'Algérie (Dra el-Mizan), il avait démissionné de l'armée active en 1910 alors qu'il était en poste à Boudenib. Versé dans le cadre de réserve il est remobilisé au début de la guerre de 14. Dans l'intervalle il demeure dans la région pour y faire du commerce ; ce qui n'est peut -être qu'une couverture pour des missions de renseignements, évidemment secrètes, qui lui sont confiés par l'état-major ou qu'il accomplit spontanément. Quoiqu'il en soit et jusqu'au bout, son chef, le Lieutenant-colonel Doury, le tient, d'après les notes qu'il lui attribue, dans la plus grande estime. Inversement, du coté marocain, en tant que personnalité marquante de la « mission », Oustry devint la cible prioritaire d'une résistance quasi-patriotique qui n'avait cessé de se développer. On lui reprochait - et on lui reproche encore - non pas tant d'avoir servi la France, que la déloyauté présumée de ses procédés. Ne dit-on pas que, pour mieux espionner, il se faisait passer pour musulman, régulièrement marié à une juive des environs, et si bien intégré que, en l'absence du *taleb* en titre, il présidait la prière commune ? Tous ces griefs plus ou moins fondés ont joué un rôle déterminant dans la mobilisation des résistances locales et environnantes.

II. Généralisation des résistances à la pénétration française.

Au commencement, les initiatives françaises prirent les populations frontalières au dépourvu, mais celles-ci et toute la société tribale environnante prit bientôt conscience de l'énormité du bouleversement qui s'abattait sur l'Algérie voisine : une conquête étrangère chrétienne ! Il y avait de quoi susciter sinon déjà de l'inquiétude, tant la chose paraissait inouïe, du moins un vif sentiment de solidarité religieuse. Mais lorsque les « Infidèles » furent à la porte du royaume et commencèrent à en franchir les limites, les gens éprouvèrent le sentiment d'une grave menace étrangère. Alors qu'autrefois la belligérance potentielle des tribus semi-nomades et la rivalité des *zaouia* s'épuisaient en compétitions locales indéfiniment recommencées, il s'agissait désormais de s'opposer à une subversion totale de l'ordre des choses; soit, implicitement, de résister à ce qui se pressentait comme un ordre colonial nouveau avec son cortège de frustrations civiques, politiques, sociales etc.

C'est pourquoi, du sein même de la société civile comme on dit aujourd-

'hui, se levèrent des leaders locaux tel le chérif Moulay Ahmed ou Lahcen es-Sba'i, chef de la *zaouia* de Douiret Es-Sba', qui combattirent *fi sabil llah* pour leur foi et l'intégrité de leur pays. Mais les bouleversements d'opinion et les ébranlements de l'ordre social traditionnel entrainèrent bientôt au niveau de la résistance des effets inattendus : l'émergence de leaders venus d'ailleurs. Le délicat ordre tribal, garanti par l'autorité des *imgharen* et l'arbitrage des *iguramen,* était comme défié dans l'imaginaire des populations par la terrible menace d'une avancée des « infidèles ». C'est pourquoi d'étranges personnages comme Moulay M'hammed ben Lhoucine Touzounouni el-Semlali ou son lieutenant Belkacem Ngadi ou leur comparse Ba'ali entrèrent dans l'histoire de la région.

L'histoire de Touzounouni qui sut entrainer derrière lui tant de partisans est encore présente dans la mémoire des anciens et mérite d'être rappelée : supposé par certains d'identité juive camouflée, cet aventurier, expert en sorcellerie, dit-on, fit du sanctuaire de Sidi Moha N'Ifrouten, le saint vénéré des Ait Atta, le centre de son pouvoir. De fable en fable, il réussit à se faire passer pour une réincarnation de Moha N'Ifrouten lui-même. Au nom du *jihad* qu'il prêchait, et par intimidation aussi, il rassembla autour de lui de nombreux partisans chez les Ait Atta et les *Iqebline* du Saghro, chez les Ait Moghrad et au Tafilalet. Quant à Belqacem Ngadi, dit *l'arej* parce qu'il boitait, il était originaire d'Engad non loin d'Oujda et ne parlait donc pas la *tamazight.* Ancien lieutenant de Bou Hamara, puis collaborateur de Abdelmalek qui, avec l'aide d'agents allemands, combattait les Français dans le Rif, il sut faire montre dans la lutte armée contre les Français d'un réel savoir-faire. Il fut aussi à l'égard de ses rivaux d'une cruauté redoutable.

Les *iguramen*, de leur coté, rivalisant d'un zèle islamique vaguement xénophobe, contribuèrent au développement d'une effervescence populaire extrêmement mobilisatrice où se mêlaient intégrisme religieux, autonomisme résolu et, accessoirement, la perspective de quelques dépouilles.

Élément aggravant enfin, ce *Makhzen*-là qu'il s'agissait de combattre marchait la main dans la main avec les Glaoua détestés qui, vers l'ouest venaient d'occuper Tineghir.

Les conditions étaient donc réunies pour passer à la contre-offensive. Les Français, d'ailleurs étaient prévenus: cinq jours avant l'occupation de Tighmart, le lieutenant-colonel Doury qui avait conçu l'opération n'avait-il pas reçu un avertissement écrit de la « djemaa des Ait Atta » ? Celle-ci lui re-

prochait de venir occuper leur région par surprise et lui donnait un délai de deux mois *« pour choisir entre la guerre ou la paix »*[6]

III. La « libération » du Tafilalet.

Donc, ce fut la guerre. La cible prioritaires des nouveaux *mujahidine* n'était autre que ce « Capitaine Oustry » qu'on résolut d'assassiner. Ce fut un *aqebli d'Azzecour* qui fut volontaire pour cette mission à haut risque. Il s'appelait Lhou Wabdayem (ou Abd ed-daïm pour les arabophones). Après avoir requis la bénédiction d'un *aguram* local, il prit avec un comparse la direction du Tafilalet. Le 3 juin 1918, il se présente à la porte de la mission. Il porte deux poignards : l'un qu'il remet à *l'assès* qui l'introduit auprès d'Oustry, l'autre dissimulé sous ses vêtements. Joignant le défi à la témérité il tend alors à Oustry un message sur lequel est écrit à peu près ce qui suit: « *celui qui te tend ce message est celui-là même qui te tuera* » et, de fait, il le poignarde. Lhou sera abattu à son tour par les mokhaznis de garde. Son comparse a pu s'échapper. Bien plus qu'un fait divers cet exploit hautement symbolique enfiévra les esprits en tribu et ruina les perspectives de ralliement des oasiens à l'ordre nouveau. Des *harkas* se constituent : l'une à Zaouïa el-Haouri, dans le haut Ghéris et une autre aux lisières du Saghro aux ordres de Touzounouni[7]. Elles se déploient dans la palmeraie où le «Groupe Mobile » de Boudenib du lieutenant-colonel Doury leur livre bataille le 9 août. Ce fut un combat fameux, dit de la Batha pour les Marocains et de Gaouz pour les Français. Les conséquences en furent considérables. Certes pour les Français cette bataille fut incontestablement une victoire, *stricto sensu,* puisque, ayant dispersé les combattants marocains et en en ayant tué un grand nombre, ils restèrent maîtres du terrain. Mais ils y subirent des pertes considérées comme insupportables selon les critères de l'époque applicables à une opération coloniale. En cette seule journée, en effet les « Troupes d'Occupation du Maroc », venaient de perdre au Tafilalet quelque 250 tués y compris 11 officiers (dont l'un se suicida) et 400 fusils.

La question se posa alors pour le Résident général, soit de persévérer dans l'occupation du Tafilalet en renforçant ses moyens, soit de faire machine arrière. L'option de l'évacuation du Tafilalet, fortement recommandée par le Général Poeymireau qui commandait à Meknes et n'aimait pas Doury fut finalement le choix de Lyautey qui traite alors le Tafilalet de *guêpier* et de *plaie ouverte par laquelle s'échappe toute la force vive du Maroc* [8]. Mais il

rendait un hommage involontaire au sursaut quasi-patriotique des *Filala* en précisant : *Quant au Tafilalet la trahison de ses habitants [justifie de] le laisser se débrouiller avec les harkas présentes et futures avec les quelles il fait cause commune*[9] en nous *tirant dans le dos*[10].De fait, dans le camp marocain adverse, l'exaltation sinon l'euphorie était à son comble. Deux batailles eurent encore lieu, près du qsar de Dar El-Beïda 7 septembre et 18 octobre: aux 600 morts de Gaouz-Batha, viennent alors s'ajouter 700 autres victimes[11]. Sur ces entrefaites, les Français avaient procédé, le 15 octobre, à l'évacuation et à la destruction de Tighmart et se repliaient sur le poste nouvellement créé d'Erfoud où ils subirent bientôt les harcèlements de leurs poursuivants. En guise de sanctions d'adieux, on se contenta du bombardement de quelques *qsours,* d'un embargo sur le sucre et de la destruction partielle du barrage du Ziz. Quant au khalifa Moulay el-Mehdi, assuré de conserver sa pension, il s'était déjà replié vers le nord. A sa place, si l'on peut dire, Touzounouni, qui n'avait pas encore été assassiné, s'était proclamé Sultan.

IV. Les « joies » de l'indépendance.

Pendant quatorze ans, de 1918 à 1932, le Tafilalet allait donc faire, l'expérience d'une indépendance hors d'atteinte du *Makhzen* franco-chérifien. Comme il arrive dans la fièvre des mouvements populaires de libération il y eu des « épurations » et des règlements de compte. Ainsi en 1919, Moulay Abdallah, le frère de l'ex khalifa, fut assassiné, de même que leur parent, moqaddem du mausolée de Moulay Ali Chérif. Puis les gagnants eux-mêmes s'entre-tuèrent. Sidi Ali el Haouri, moqaddem de Zaouïa Derkaouia, naguère chef de harka, ayant abandonné la lutte armée et fait sa soumission au Protectorat, est assiégé par Touzounouni dans sa *zaouia*. Capturé il est livré à Belkacem Ngadi. Celui-ci, selon un procédé dont il se révèlera coutumier l'exécute, le 12/11/1919, en l'assujettissant à la bouche d'un canon dont il fait partir le coup. Mais auparavant Ngadi avait fait plus fort : au retour d'une campagne contre les positions françaises d'Erfoud, Ksar As-Souk (Errachidiya) et Rich, à l'issue d'une altercation, il abat Touzounouni sur le front des troupes (25/10/1919). Celles-ci acclament le meurtrier. Et c'est ainsi que sous sa poigne de fer et échappant à toute autre autorité que la sienne, le Tafilalet connaîtra encore treize ans d'une « indépendance » qui n'avait, d'après ce qu'on raconte, rien de démocratique.

Alnif – 4 mars 2011

1) Catroux (Général), *Lyautey le Marocain,* Hachette, 1952, p.16

2) Voir à ce sujet le mémoire de BOYER Noël-Paul, *Le problème des frontières du Maroc,* archives du CHEAM, N°4237

3) Voir texte inédit d'une conférence du Médecin-Général (2e S) Paul Doury, petit-fils du Lt-Colonel Paul Doury, commandant le territoire de Boudenib (1915-1918

4) Le texte de l'accord figure in extenso *in* DOURY Paul, *Un échec occulté de Lyautey, l'affaire du Tafilalet, Maroc oriental (1917-1919),* L'Harmattan, 2008, p.385-387.

5) DOURY Paul, *op.cit.* P.267

6) SORNAT Daniel, *Histoire et Défense, les Cahiers de Montpellier, « Le territoire de Boudenib et la question du Tafilalet,* N°44/2, 2001

7) Sornat Daniel, *op.cit*

8) Lettre du 10/09/1918. SHD, 3H519

9) Lettre du 15/09/1918 . *ibid*

10) Lettre du 16/09/1918. *ibid*

11) Selon un décompte de l'enseignant-chercheur Abdellah Stititou, Faculté pluridisciplinaire, Errachidiya

---

Nous publions ici la suite de l'article de notre camarade Jeantelot commencé dans le bulletin 179 :

FRANCE ET INDOCHINE

Pendules à l'heure de la chute du mur

Afghanistan, « guerre justes » et « identité nationale »

Soldats français,

face à un nouveau type d'adversaires révolutionnaires

J.J. Beucler, regretté compagnon, blessé dans l'embuscade de la RC 4, et rescapé de quatre ans de *rééducation,* était élu député en Franche-Comté, et nommé secrétaire d'Etat à la Défense, puis ministre des Anciens Combattants. Il rappelait que chez ces derniers *« il n'y a pas de ghetto ».* Survivant du Camp n°1, l'officier des Tabors exprimait son humanité en affirmant le rejet des différences dans l'abnégation au service de la France.

Le titre de combattant ne peut être en question, toutes armes confondues,

coloniaux , métropolitains, résistance ou Armée d'Afrique, face au nazisme, impérialisme, ou dans les eaux somaliennes. Les Anciens sont sur le même pied, au combat ou en captivité dans des barbelés en Europe ou camps perdus en jungle asiatique, que l'ennemi fur nazi, nippon ou viet-minh, jusqu'à la *Mort pour la France,* application sublime des principes d'égalité et fraternité. En Indochine, c'était d'abord aux premières années quarante, dans d'épiques combats d'un voile de troupes devant l'invasion japonaise, puis une insurrection marxiste-léniniste, planétaire. Symboliquement brandi face au commissaire stalinien, le Drapeau du *Camp 113* - aux 70% de Morts - recevait les honneurs nationaux aux *Invalides.*

Du *deuxième classe,* jusqu'au *Commandant en chef,* dans des situations les plus périlleuses, aux *Champs de Braises* - cf. **Hélie de Saint Marc,** *« Mémoires »,* Perrin 1995 - les combattants avaient écrit de leur sang, des pages inoubliables, sur le terrain du feu, avant de résister au *lavage de cerveau.* Face aux Japonais, ils avaient subi des pertes jusqu'aux trois-quarts des effectifs, puis, sur un mode aussi meurtrier, ils se dressaient devant la *révolution* qui se substituait à ces derniers. Selon le général de Lattre, commandant en chef à Saigon, dans cette *guerre aux âmes* (non pas d'*indépendance,* déjà reconnue et active) l'adversaire visait une déstabilisation globale, pour le compte d'une idéologie importée.

En va-t-il autrement, aujourd'hui, dans les combats périphériques d'une déstabilisation aussi inhumaine, ni définie ni personnalisée ni localisée, comme les visées du *djihad ?*

Aux prémices de la *guerre froide »,* le Viêt-Minh avait pris la tête d'une machination de convoitises planétaires. Notre pays avait hérité du rôle le plus ingrat, frêle rideau devant des multitudes, tandis que dans notre capitale s'installait la désinformation. Le bras de fer a tenu huit ans, sous des gouvernements de *gauche* ou *droite !* Des négociations avaient certes été tentées, sans qu'à Paris on ait ménagé les efforts diplomatiques de représentants de divers bords, Sainteny, Leclerc, Salan, Moutet ou Bidault. Mais, la France se retrouvait confrontée à un adversaire infiltré au sein des institutions, et réputé intouchable avec les mots trompeurs de *libération, indépendance, socialisme ou progrès.*

Toutes circonstances et caractères gardés, il n'en est guère différemment en Afghanistan ou les *Taliban* incarnent l'antagonisme, entre la respectabilité de la religion, et le rejet des visées temporelles d'un pouvoir séculier, aussi

totalitaire sinon davantage que l'était, sous du *rideau de fer,* le régime que dénonçait Sir Winston Churchill, le premier, dès 1946.

Les affrontements dans leurs grands traits

En Extrême-Orient, depuis 1941, l'amiral Decoux et des troupes d'une trempe exceptionnelle, préservaient la souveraineté, jusqu'au coup de force japonais du 9 mars 1945.

A la libération de la France, De Gaulle entendait que celle-ci fut rétablie avant de conclure la négociation avec les différents Etats. Tandis qu'en septembre, Leclerc signait pour notre pays, à bord du cuirassé *« Missouri »* à la reddition du Mikado, le même jour, une *République Démocratique* était proclamée à Hanoi. Le héros de la *France-Libre* réduisait le terrorisme en Cochinchine et Annam, et la stabilité se rétablissait au Laos et au Cambodge. Sur l'*Emile Bertin,* croisant en Baie d' Along, l'Amiral Thierry d'Argenlieu accueillait le Président Ho, avec un cérémonial de *Chef d'Etat.* Toutefois, soulevée avec la complicité *impérialiste* du Japon, l'insurrection *communiste* allait être soutenue par le bloc de *l'Est* jusque dans l'autre coup de force d'Hanoi, le 19 décembre 1946. Violant tous engagements et déclenchant un massacre de Français, le régime *démocratique* annonçait la guerre à outrance et se retirait dans les jungles au nord du Tonkin. Son premier mier succès se situera en octobre 1950, dans un déferlement de brigades faisant irruption de Chine Populaire, décimant sur un infernal terrain, les bataillons de la RC4 (cf..**Louis Stien.** « Les Soldats Oubliés », A Michel, 1993). Le secret de l'évacuation avait été révélé - *Rapport du général Revers - par l'Humanité,* le seul journal apparu dans un camp d'internement du Viêt-Minh !

A la fin de 1950, le général d'Armée de Lattre de Tassigny, signataire à la capitulation du nazisme, procède au renforcement de *l'Etat du Vietnam* proclamé trois ans auparavant à Saigon, dans la légitimité de l'Empereur Bao Daï, titulaire du Trône d'Annam depuis trente ans. L'organisation, les convictions et l'action y sont relancées par l'entrée en lice d'une diplomatie et d'une armée vietnamienne. Les progrès sont rapides, mais le retard est irrémédiable. Pendant quatre années, celle-ci va néanmoins partager avec le Corps Expéditionnaire, le sang et l'honneur de combats dignes de la légende, sur les défenses bétonnées des deltas du Mékong et du Fleuve Rouge, comme dans les rizières, brousses et jungles. Le choc est permanent entre les Groupes mobiles du *roi Jean* et les Divisions du *Généralissime Giap,* en

particulier sur les sites des minorités Thaïs et Muongs. Le général Salan, nouveau Commandant en chef, les bataillons mobiles et troupes des secteurs sont sur la brèche, avec une inégalée expérience et une rare abnégation.

Cette situation - que des esprits peu conscients pensent éviter en Afghanistan - se prête aussi à une comparaison aux années vingt, au Maroc. La participation de la France n'est pas récusée dans la *guerre du Rif* contre la rébellion d'un *rogui* islamiste, et ses soutiens extérieurs, menaçant l'Empire Chérifien. Comme l'Espagne républicaine, la France agissait en application du Traité conclu depuis treize ans, à Fès. Nul besoin de justifier sa légitimité dans le rôle de ses armées, selon ses engagements internationaux et les principes de démocratie. Comment vingt ans plus tard, pouvait-il en être autrement, devant des signatures semblables, échangées avec l'Empire d'Annam et deux monarchies, nos partenaires confrontés à une insurrection idéologique, commanditée et soutenue de l'extérieur ?

Inextricable bilan

Dès janvier 1954, à Genève on discute de la paix, Soviétiques et Chinois s'évertuent à retarder la conclusion jusqu'à ce que, le 7 mai, les héroïques défenseurs de Dien Bien Phu finissent par être submergés, au terme d'un martyre de six mois.

C'est le temps du décompte des pertes du Corps Expéditionnaire et des Etats Associés. En une dizaine d'années, sur quelques **40.000** disparus, Prisonniers de Guerre, la France découvre qu'à peine **10.000** hommes réapparaissent, dans un extrême délabrement physique, psychique et moral, sans oublier des *centaines* d'otages civils européens, asiatiques ou métis recueillis, sur des *milliers* enlevés dès 1946, comme le Délégué du gouvernement à Vinh, **René Moreau,** futur ambassadeur (cf. son « **8 ans otage chez les Viêt** », Pygmalion, 1982).

De notre côté (bilan comparable à celui des pertes françaises dans la guerre 1939-45) on n'évoque plus qu'avec componction le sacrifice d'*une* **centaine de milliers** de « **Morts pour la France** « , volontaires français comme ressortissants de l'Union Française. La mémoire nous invite à préserver la dignité d'un tel effort partagé avec des populations nourrissant un même espoir de liberté et sécurité. Mais, seuls les *Anciens d'Indo*, premiers combattants dressés face au *mur de bambou,* répondent au Décret commémorant ce sacrifice.

Méprisant les clivages partisans de ceux qui lançaient des injures ou des pierres sur les ambulances ou dépouilles sous le drap tricolore, cela vaut bien soixante ans après, un regard, une larme ou un éclair de fierté en direction de ce passé. Au bout du monde, la France n'y envoyait ses fils que sous la trilogie *Liberté Egalité Fraternité,* les commandements réglementaires, et le contrôle des institutions. Il en était ainsi sous la Troisième République depuis Jules Ferry jusqu'à Léon Blum - trois fois Président du Conseil des Ministres - *aux affaires,* l'un quand les Pavillons Noirs envahissaient Langson, en 1885, l'autre quand Ho Chi Minh - une fois le Palais du Gouverneur Général ouvert à ses pas - déclenchait, à Hanoi, l'affrontement général, et abandonnait sa capitale pour une tactique de maquis et frontières. Toutes différences considérées, il en a été à peu près de même, à Kaboul et dans les massifs d'Afghanistan, sans préjudice de la contamination du *mal* au Pakistan, notamment.

Dans la guerre voulue par le dit *camarade Ho,* les soldats français ont succombé dans les pires conditions, capturés souvent à l'âge de la *terminale,* en dépit d'un furieux combat jusqu'au matin exsangue de postes effondrés, colonnes anéanties ou embuscades meurtrières. Dans la défense acharnée d'intenables pitons, Face aux multitudes, les bataillons étaient démantelés quand, à l'aube, des poignées de survivants se battaient encore dans la jungle, les morts sans sépulture, les blessés sans soins, subissant la morsure du fer ou les affres de la gangrène... Capturés, les survivants étaient poussés pieds nus sur des centaines de kilomètres, par les pires sentes, cœur bloqué et souffle coupé, grimaçant de faim, dans l'épanchement du sang et de larmes d'humiliation, sous la conduite haineuse du *commissaire politique.*

Près de la moitié des captifs mouraient dans ces convois, les autres sombraient dans le cloaque de camps de *« criminels de guerre ».* Forcés par la *rééducation,* un ultime feu se rallumait en eux, face à l'ignominie d'un *retournement* illusoire dans un authentique goulag, aux *camps 113, 114, 115, 122 et N°1,* notamment, en bordure de Chine. Après de terrifiantes épreuves, les évadés repris enduraient le supplice des fers aux chevilles durant des semaines, retournés dans le dos, voire d'autres conduits à un déminage aveugle. L'autocritique était exigée, publique, orale et écrite. Cf. **Claude Baylé** *Prisonnier au CAMP 113 Ed. Perrin 1991,* vaillant sergent du 3/1 RTM, généreux compagnon et auteur émérite.

Certes, la guerre était *« sale »,* toutefois - à l'inverse de ce qu'insinuait l'é-

ditorialiste du *Monde* - non pas du fait colonial, mais par le fait d'une révolution insensible aux droits fondamentaux de la personne humaine, usant du terrorisme et du *« lavage de cerveau »* infligé à des corps décharnés et des esprits forcés par le chantage jusque sur leurs familles étreintes d'angoisse. Les camps n'étaient visités que par des dirigeants communistes, cf. *contumace* Léo Figuière, député-maire de Malakoff, Chef des Jeunesses Communistes.

En France, l'horreur de ces atrocités est passée sous silence pendant trente six ans jusqu'à une loi du 31 décembre 1989 ouvrant le *titre d'interné* aux survivants et veuves, pour des droits à pension. En 1954, à peine, un tiers avaient émergé d'une abomination dans laquelle les chances de survie ne dépassaient :pas 9 mois : un crime de masse occulté dans les instances politiques et éducatives, salles de rédaction et jusque dans les prétoires, deux arrêts de Cassation jugeant la plainte *« irrecevable « !*

La *Reconnaissance de la Nation* se limitait à des mesures d'intendance, sans considération des Droits de l'Homme ! Commissaire politique, adjoint du chef du Camp 113 - aux deux-tiers de morts en moins de deux ans - c'est vainement que l'universitaire Boudarel était dénoncé en justice pour *crime contre l'humanité,* par le sergent Sobansky. Le militant, traître et tortionnaire bénéficiait de l'*amnistie ;* autre scandale, le professeur était promu à une sinécure, avec le privilège d'enseigner à Paris l'Histoire d'une Asie où les directives du Viêt-Minh prévoyaient de *transformer les Prisonniers de guerre : « d'ennemis de classe... en témoignages vivants ».* Contumax, Boudarel sera salué à sa tombe *« auteur lucide » cf. Le Monde,* 4/12/2003. Devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, c'est encore en vain que les Rescapés du mouroir de Lang Kieu ont tenté jusqu'en 2003 d'effacer le déni de justice ! L'outrage s'inscrit comme une tache dans l'Histoire de France et celle d'Indochine, mais ces épisodes judiciaires n'éveillent guère d'attention.

Frappant les survivants de la plus authentique résistance à l'endoctrinement forcé au communisme, telles sont les extrémités de la *disgrâce* qu'ils subissent jusque dans des sphères officielles, sous l'influence d'un système préservant des résidus de l'endémie condamnée par le *Conseil de l'Europe* (deux *résolutions* appellent à faire disparaître les séquelles du *« communisme totalitaire »,* et à juger les *bourreaux).* Mais un dispositif hypocrite jouit de la capacité de dénaturer une mémoire qui, en Indochine,

témoignait de l'essence inhumaine du régime qui dressait les *murs de la honte* et torturait les opposants.

Aussi vaillants que ces derniers, combattaient avec eux des dizaines de milliers d'Indochinois épris de liberté quand bien même étaient-ils conscients du handicap qu'ils affrontaient aux côtés des forces de la France, face au diktat moscovite.

De même, soixante ans plus tard, ce sont des Afghans qui sont les plus nombreux devant l'extrémisme des dits *étudiants (Taliban),* combattu par une majorité d'adeptes de la foi musulmane. Ces fidèles d'une religion aux valeurs séculaires n'ignorent pas, eux non plus, les périls affrontés avec l'appui des occidentaux, face à la *fatwa* (édit religieux) du *djihad.*

Paix bafouée et guerre relancée

Dès 1946, à Paris - dans un communiqué sur *l'Accord préliminaire* conclu le 6 mars, à Hanoi, par le Délégué Sainteny et le Président Ho, était annoncée *l'Union Française,* avec un rôle primordial réservé à l'Indochine dans cette association, innovation de paix et progrès outre-mer. Mais - dispositif pour résoudre des crises latentes - cette Union contractuelle et évolutive disparaissait avec une éphémère Constitution.

En 1954, les ,**Accords de Genève**, ne désignaient **ni vainqueur ni vaincu.** Le Vietnam était partagé entre Nord communiste et Sud libéral, le cessez le feu conclu mi juillet, entre régimes antagonistes, sur les bases recherchées au 17ème parallèle, dès les négociations de la France avec Ho Chi Minh d'une part, Bao Day de l'autre. Un référendum prévoyait une réunification sous contrôle international. La dignité des combattants de tous bords demeurait intacte mais - une fois rapatriées les forces françaises - l'Indochine allait sombrer dans l'aberration d'un maelström international.

Le conflit était relancé par la République Démocratique, épaulée au Nord par le dit *Camp de la paix,* contre le Vietnam-Sud impliquant les *Etats-Unis* à son côté. La nature et l'enjeu du conflit conduisaient les Américains à se substituer dans les années soixante, au rôle de rempart de la France. Entamées en 1973, des négociations de paix - prolongées jusqu'à l'effondrement du gouvernement de Saigon - aboutissaient deux ans plus tard, aux Accords de Paris, à l'évacuation américaine, la disparition de la *République du Vietnam,* l'unification de la *République Socialiste* Hanoi désignée capitale, Saigon dédiée à Ho Chi Minh.

La France dégagée des responsabilités, comme les Etats-Unis écartés de leur soutien, les populations d'Indochine subissaient la domination idéologique, la stérilisation culturelle et la régression économique. En quelques années, se généralisait un goulag du mode stalinien, dans la perversité d'un encadrement militant, avec purges radicalisées, servage encadré, torture d'une *rééducation de masse* par internement dans des milliers de camps, sans préjudicie d'hécatombes par déplacement d'ethnies (cf. **Michel Tauriac**, *« Viet Nam, Le dossier noir du communisme »* PLON, 2001). La désespérance des *boat-people* s'évaluait à cinq cent mille noyés ; elle s'aggravait au Cambodge, par deux millions de victimes d'un autre génocide, à Phnom Penh, dans un *mal absolu* perpétré sous le commissaire politique Pol Pot et ses *Khmers Rouges (*à l'époque française, pas un coup de feu n'y avait retenti).

Mais, combattu et dénoncé sur tous les continents, le dogme *scientifique* allait s'effondrer à l'*Est* tandis que, panacée de l'*Ouest,* l'économie de marché s'épanouissait en Chine Populaire et des positions coloniales devenues *dragons* de l'économie mondiale.

Effets collatéraux et évaluation morale.

L'écroulement des murs de béton ou de bambou témoigne que face au communisme totalitaire, ces combats n'ont pas été vains. Il serait légitime de saluer le *rôle volontaire* des soldats français et autres en Indochine comme en Corée. Dans les mérites ayant conduit au démantèlement du système, pourquoi ne pas inclure cette décennie de vaillance comme de résistance à l'endoctrinement forcé ? Ces sacrifices (militaires ou civils, disparus ou survivants) recevraient une *reconnaissance* légitime, par une place au pied du *Mur de Berlin,* comme aussi dans les débats en cours sur la *décolonisation* et *l'identité nationale* qui nourrissaient la dynamique de combattants de toutes origines, sans qu'aucun n'ait dû abandonner la moindre parcelle de personnalité ou société, dans une solidarité exemplaire.

Evoquer « *France et Indochine* » reviendrait ainsi au strict devoir, à la fois *quête de mémoire,* et - sans peur des mots - *soif de justice,* en regardant ces nations dans les yeux, aux heures d'une dénonciation outrancière, sans équité envers des œuvres qui ont fait de régions inconnues, assujetties ou inabordables, des Etats recomposés dans l'humaine promotion.

Sur tous les continents, d'anciennes colonies sont appelées à des destins de puissances (dès le 19ème siècle, les vaisseaux des Etats-Unis combattaient

les excès des barbaresques en Méditerranée). Le Président **Barak Obama** a fait entendre, le 10 décembre 2009, à Oslo, sur l'estrade du *Prix Nobel de la Paix,* une déclaration significative. Homme aux origines pluri-continentales, élu d'un parti démocratique, le Chef de l'Etat américain se reconnaît *« plein de questions sur la relation guerre et paix »* , et d'indiquer *« ...il y a des cas où des nations... jugeront le recours à la force non seulement nécessaire mais moralement justifié... le mal existe dans le monde »...* exigeant *de nouveaux modes de pensée sur les notions de guerre juste et les impératifs d'une paix juste... »*(Presse). Propos occulté, même si on imagine que probablement Camus, lui aussi né de la colonisation et Prix Nobel, ne le récuserait pas.

Appliqué au nouveau *mal* affectant l'Afghanistan (avec d'autres pays, y compris les victimes du sinistre *11 septembre 2001* et autres attentats) le raisonnement se rapporterait d'un demi-siècle, au combat *moralement justifié* contre l'invasion de l'Indochine par un précédent totalitarisme. Mot pour mot, le cas correspond en effet à la situation à laquelle la France s'y trouvait, elle aussi, confrontée à une *exigence* de *défense* et *solidarité.* Dans un contexte de décolonisation - toutes différences considérées - le rôle que les Français ont assumé dans la péninsule, ne soulignait que davantage leur mérite de refondre les relations avec des Etats partenaires et amis, succédant à une présence conçue sans dogme ni esclavagisme.

Depuis le *siècle des lumières,* le *bien* se situe dans les Droits de l'Homme. C'est à Paris que la *Charte* mondiale était signée, par cent nations, précisément quand en 1948 la France devait faire face à l'attaque d'une *démocratie populaire.* Le Palais de Chaillot était pour l'heure le siège de l'ONU, et la France pays fondateur, membre permanent du Conseil de Sécurité, était des premières à promouvoir la *liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes,* dans des liens d'une association librement négociée.

Dans une amende honorable devant les misères endurées par les populations d'Indochine, mais aussi une part de fierté d'avoir répondu au devoir, les *Anciens* entendent garder le message et la dignité de ce passé. Quant au contexte colonial, la conviction s'impose d'une incessante et naturelle rencontre aux horizons, comme de sacrifices acceptés pour les préserver des entreprises totalitaires. Qui pourrait croire que, durant des siècles, la République ait pu - selon une formule de Jaurès - *« être séparée des idées de justice sociale sans laquelle elle n'est qu'un mot » ?*

Depuis la décolonisation, il faut être aveugle pour ne pas voir en revanche la progression d'un fanatisme dévastateur.

Au sujet des œuvres de notre pays, la faveur est évidente. En témoignaient des regards accueillants et discrètes mains tendues, de part et d'autre, sans gloriole ni repentance, par exemple, dans les villages derrière le *mur de bambou* du camp de Boudarel, près de la Chine Populaire, bien avant que soit abattu le *mur de béton d'Honecker.* En été 1954, les Français internés dans cette *Haute Région* tonkinoise laissaient - parmi des milliers de tombes - le stigmate d'un sinistre goulag. Ils emportaient néanmoins le souvenir de la commisération des populations Thô, Thaî ou Mân... témoignant du même attachement que celui qu'exprimaient ces mêmes *habitants des hauteurs* envers la présence française, en **1895.** Cf. *Lettres du Tonkin,* **Lyautey,** A. Colin, Académie Française (retour de mission dans le Haut Song Gam).

Les nations ne meurent pas tant qu'elles préservent l'Histoire. Pour les asservir l'engeance n'appelait-elle pas *« ...du passé, faisons table rase! »?* Des martyrs ont bravé ses geôles et les chars de l'Armée Rouge à Budapest, Prague, Gdansk, Berlin... D'un côté, des *opposants,* intellectuels, ouvriers, étudiants, isolés ou en syndicats, églises et autres groupes incarnaient la résistance derrière le *rideau de fer ;* de l'autre côté, des *combattants* en affrontaient le même *mal,* ses feux et tortures en Indochine et Corée. Quant à la victoire, elle revient à ceux qui ont respecté la vie et la dignité jusque celle de l'adversaire, laissant le terrain propre et autant que le destin l'a permis, la société libérée un jour puis apaisée. Ces combattants seraient qualifiés pour l'hommage dévolu aux démolisseurs des *murs de la haine.*

Charles JEANTELOT ***Membre Académie des Sciences d'Outre-mer, Association des Ecrivains Combattants, Handicap International (tuteur de blessés par mines), « Gueules Cassées », ACUF (Union Française), Combattants Volontaires, Koumia, ANAI - Valence, Vice-président Fédération Maginot Drôme-Ardèche, et Association Régionale des Harkis.* ****témoignage en Indochine**, *chef du Service d'Information de la Zone opérationnelle, Etat-major des FTNV, Hanoi, 1951-2, mission au 3/1 RTM, blessé à Ba Lay (Na San), Interné dans les camps 113 114 et N°1, évadé par le Song Gam, et enchainé à Tuyen Quang, libéré sept 54 (Accords de Genève) carrières : militaire 21 ans (Repères au Crépuscule NEL 2005) puis diplomatique 25 ans (Terres d'un Amour Illusoire, Muller Ed.2006)* *****Quatre années d'Indo dont deux ans en rééducation derrière le* **mur de bambou**, ***singulières sciences-po, Impliqué dans les procès Boudarel 1991-2003.***

Nous publions l'article communiqué par notre camarade Edouard Ealet sur le corps trop peu connu des Officiers des Affaires militaires musulmanes dissous il y a juste cinquante ans et dont plusieurs membres ont servi aux Affaires Indigènes.

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes

Au lieu d'un écusson, l'insigne du Corps des Officiers des AMM est constitué du « tibuqam », le bouclier Targui, rappelant le Sahara. La plupart des

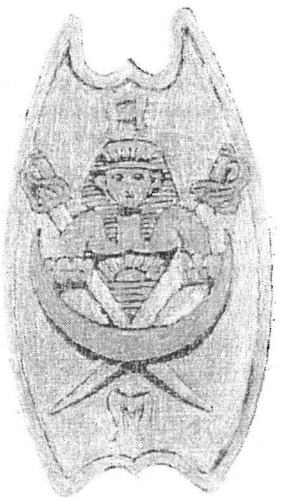

jeunes Officiers y étaient affectés, en début de carrière. Puis ils servaient tout autour : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Tchad, Niger, Mali, Sénégal, Mauritanie.

Les lettres A et M sont le sigle du Corps : Affaires Musulmanes.

Le sphinx, symbole de l'interprétariat, rappelle aussi le premier Corps d'Interprètes Militaires créé par Bonaparte pour son expédition d'Egypte.

Le croissant est celui de l'Islam. « L'Orient » est indiqué par le soleil du « Levant », contrée où ce Corps se distingua.

Les deux sabres, pointes en bas, désignent un « Service » et non une « Arme ».

INTRODUCTION

Parmi toutes les unités de la glorieuse Armée d'Afrique, **le Corps des Officiers des Affaires Militaires Musulmanes,** (AMM) sera célébré ici, Corps trop peu connu dans l'armée, même par certains de ses utilisateurs, et quasiment méconnu du grand public.

Ce n'était ni le Service des Affaires Indigènes du Maroc (A.I. du Maroc), ni celui des Affaires Indigènes de Tunisie (A.I. de Tunisie), ni le Service des Affaires Sahariennes (A.S. d'Algérie). Ces trois services étaient issus des premiers « Bureaux Arabes », devenus « Service des Renseignements », créés pour les besoins de la conquête de l'Algérie (dès les années 1830), la pacification de la Tunisie (1881) et l'établissement du Protectorat au Maroc (1894-1912). Ce n'était pas non plus le Service des Affaires Algériennes créé après 1956 et destiné à assurer contre « les troubles » la pacification et l'administration des communes rurales du bled algérien par l'implantation de Sections Administratives Spécialisées (S.A.S.) ou, au Sahara, de Centres Administratifs Spécialisés (C.A.S.).

Tous les officiers affectés dans ces services (A.I., A.S., S.A.S., C.A.S.) appartenaient à une Arme (INF., ABC., ART., GEN., etc.), en étaient détachés temporairement, et après un stage de formation d'un an, ou moins..., se déroulant à Rabat ou à Alger, servaient dans les cercles, annexes et postes des confins sahariens de Tunisie ou d'Algérie, ou dans la montagne berbère et les territoires du Sud au Maroc, ou enfin dans les S.A.S. d'Algérie et les C.A.S. du Sahara à partir de 1957. Après quelques années d'une vie exaltante, riche d'expérience et de contacts humains, ils réintégraient leur Arme pour y poursuivre une carrière normale d'officiers de troupe ou d'état -major.

Les officiers des A.M.M. constituaient, quant à eux, un corps indépendant, faisant l'objet d'un chapitre de l'annuaire des officiers de l'Armée de Terre, au même titre que les fantassins, cavaliers, sapeurs, trainglots, intendants, etc. Ils étaient recrutés directement en milieu civil, par concours, parmi les bacheliers ayant acquis, souvent en classe préparatoire (tels les candidats

aux grandes écoles) des connaissances de langue arabe (écrite et parlée) et de sociologie, histoire et géographie musulmanes. Ils ne quittaient « normalement » jamais leur corps d'appartenance. Dans les corps de troupe nord-africains, ils étaient chargés de la protection du moral et de l'état d'esprit du régiment. Ils y donnaient aussi les cours de langue arabe pour les cadres métropolitains. Mais ils pouvaient – comme leurs camarades des armes et services – être détachés « hors cadres » dans les bureaux civils des AI ou AS, ou en qualité de « commissaires du gouvernement » dans les tribunaux de justice musulmane, auprès des Caïds et Pachas, ou de justice coutumière dans les tribus berbères.

Les quelques pages suivantes résument près de deux cents ans d'une histoire où Napoléon a laissé sa marque. Le devoir de mémoire, même à titre posthume, envers beaucoup de nos illustres Anciens et Grands Anciens, a justifié la place de leur épopée dans l' ouvrage « Honneur à l'Armée d'Afrique », hors série du bulletin publié au printemps 2007 par l 'Association Nationale Souvenir de l'Armée d'Afrique (ANSAA) sous la direction de son Président, le Général de Corps d'Armée (2S) André SCIARD, à qui nous exprimons notre vive gratitude.

Le CORPS des OFFICIERS des AFFAIRES MILITAIRES MUSULMANES 1938 - 1964, antérieurement INTERPRÈTES de l'ARMÉE d'AFRIQUE 1830 – 1938, héritiers des INTERPRETES de l'ARMEE d'ÉGYPTE 1798 – 1830

Bref historique

Lors de la célébration du deuxième centenaire de l'Expédition d'Egypte en 1998, il était apparu intéressant de rappeler que Bonaparte avait organisé à Toulon, le 20 floréal an VI / 9 mai 1798, une commission des sciences et des arts afin d'emmener avec lui tout un corps de savants. Parmi eux, il recruta neuf orientalistes à qui il donna le titre "d'Interprètes de l'Armée d'Egypte". Les deux premiers d'entre eux furent : Jean-Michel Venturede Paradis, né à Marseille en 1742, interprète en chef de l'Armée, qui choisit comme adjoint Amédée Jaubert, né à Aix-en Provence, le 3 juin 1779. Elèves et disciples du célèbre Baron Antoine Silvestre de Sacy, illustre orientaliste, professeur à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes et auteur de la

meilleure grammaire arabe moderne (éditée une première fois en 1810, sur ordre de l'Empereur), ils furent parmi les membres fondateurs de l'Institut d'Egypte, créé par Bonaparte au Caire dès le 20 août 1798, et participèrent à assurer le rayonnement de la France au Levant, si bien que l'Egypte fut pendant près d'un siècle sous influence française. Venture y mourut en mai 1799 au retour de Jaffa (Palestine).

Ces soldats, pionniers de l'approche intellectuelle de l'Orient musulman dans nos armées, avaient formé des émules, surtout parmi l'élite de la garde et de l'administration des sultans, Mamelouks ou Janissaires. Ceux-ci furent si nombreux à rejoindre Bonaparte en France en 1801 qu'ils formèrent la Division de Mamelouks, qui, commandée par le Général Rapp, anéantit la Garde impériale russe à Austerlitz. (Un tableau de F.Gérard immortalise ce fait d'armes). À partir de cette époque, il y eut un Corps d'officiers « Interprètes de l'Armée », envoyés occasionnellement par le Gouvernement en contrées musulmanes - on disait alors « barbaresques » - pour des missions particulières et souvent pleines de dangers. Jaubert fit ainsi une très brillante carrière diplomatique, en Europe et au Moyen-Orient (dont huit mois de captivité en Perse), jusqu'à sa mort le 27 janvier 1847. Il a ainsi ouvert la voie de la diplomatie à de nombreux officiers interprètes militaires qui, au fil des générations, deviendront consuls, secrétaires et conseillers d'ambassades, ambassadeurs et ministres plénipotentiaires.

En 1828, lors de l'intervention française en Grèce pour la délivrer de l'occupation turque et égyptienne, le Général Maison, commandant l'expédition (campagne dite de Morée) engagea avec lui des Officiers Interprètes, orientalistes indispensables pour le chef.

Napoléon avait jugé que, "dans une armée, les interprètes doivent être et ne peuvent être que des militaires, attendu qu'en paix comme en guerre, leur place est marquée là où se tient celui qui commande. Ils sont l'âme de la pensée, ils sont la confiance incarnée, ils sont parlementaires, ils courent au -devant du danger pour le prévenir. En paix, les interprètes sont les secrétaires intimes ; en guerre, ce sont, du général (attendu les connaissances qu'ils doivent avoir) des guides sûrs et courageux". La mission était définie de façon sublime pour deux siècles.

Lorsque fut décidée l'expédition d'Alger, quelques trente ans plus tard, le ministre de la guerre demanda au Colonel d'état-major marquis de Clermont-Tonnerre, lui-même arabisant, de recruter les "Interprètes de l'Armée

d'Afrique". Celui-ci désigna évidemment, outre Gérardin et d'Aubignosc (eux aussi anciens élèves de Silvestre de Sacy), les derniers vétérans de l'Armée d'Egypte. Parmi eux, avec rang de colonels, Louis de Bracevitch, ancien interprète de Bonaparte, et le Père Charles Zaccar, prêtre catholique syrien, vicaire à St Nicolas de Myre, à Marseille (église construite par et pour les Mamelouks catholiques de rite oriental) ; enfin, le dernier des colonels de Mamelouks de la Garde, Jacob Habaiby, qui fit prendre avec lui son fils Joseph et son neveu Daoud, comme Guides-Interprètes (Sous – Lieutenants). Et, parmi les autres Interprètes et Guides, quatre autres anciens officiers des Mamelouks. Ce Corps de vingt-trois Officiers - Interprètes et Guides était complété de soixante-douze Sous-officiers arabisants.

C'est le moment où Yusuf, jeune Italien né sur l'île d'Elbe, captif des Barbaresques, échappé de la cour du Bey de Tunis au terme de quinze années d'une vie rocambolesque et romanesque, rejoint la flotte française, en rade d'Alger, à bord du brick de guerre "Adonis". Il débarque à Sidi-Ferruch avec l'Armée et devient l'interprète militaire du Général en chef, puis l'adjoint de M.d'Aubignosc, nommé Lieutenant Général de la police d'Alger. (En 1831, Yusuf, affecté aux chasseurs algériens, comme Capitaine, dirige la prise de la citadelle de Bône, rallie le personnel dont il crée les Turcos (Tirailleurs) et les Spahis (cipahi). Il fut Colonel – Inspecteur de ces « cavaliers de l'impossible » et termina sa carrière avec le grade de Général, commandant la Division de Montpellier. Parmi ses faits d'armes : sa participation à la prise de la smala d'Abdel Kader et à celles de Bône et de Constantine).

Jugé indispensable pendant six mois, mais jalousé dans les « armes » elles-mêmes, le « Corps des Interprètes de l'Armée d'Afrique » se heurtait à l'hostilité du Général Berthezene, nouveau Gouverneur et Commandant en chef, en 1831, en raison de ses « préventions contre la colonisation en Algérie ». Certains officiers interprètes s'étaient vu néanmoins confier des postes de haute responsabilité (Consuls, Lieutenant de police, Administrateurs de biens domaniaux, des douanes, etc.). Ils les conservèrent. Mais le départ de nombreux autres orientalistes de valeur privait de leurs services nos armées qui réservaient leur attention aux lourdes affaires de l'Europe.

Le besoin de cadres de cette spécialité devenant évident, le Maréchal de Saint Arnaud, ministre de la guerre et ancien gouverneur de l'Algérie, organisa, en 1854, sur des bases définitives le "Corps des Interprètes Militai-

res" qui compta des sujets extrêmement brillants. Plusieurs d'entre eux furent enrôlés dans son État-major et dans les grandes formations de l'Armée d'Orient qu'il commandait, lors de la guerre de Crimée où il mourut.

Pendant la guerre franco-sarde contre les Autrichiens en Italie en 1859 des officiers interprètes furent tués ou blessés et cités lors des batailles célèbres de Magenta et de Solférino, dans les rangs des Zouaves (à l'époque les Kabyles « Zwawa ») et des Tirailleurs engagés dans ce conflit. Le 2 septembre 1870, le Général de Division Jean, Auguste, Margueritte tombe au champ d'honneur dans une dernière charge contre les Prussiens à Sedan à la tête de ses Chasseurs d'Afrique. Il avait commencé sa carrière en 1837 comme interprète militaire à Blida et Boufarik. Sa tombe se trouve au mémorial de Floing (Ardennes).

Ces officiers prouvèrent leur rôle irremplaçable durant toute la conquête de l'Algérie puis lors de l'occupation de la Tunisie, dès 1881, et de la pacification du Maroc, à partir de 1901.Ils y prirent une part importante et beaucoup y versèrent leur sang. Le Maréchal Lyautey fit grand cas des Officiers Interprètes auxquels il confia de nombreuses attributions. Il en avait toujours au moins un près de lui, dans tous ses déplacements et n'hésita jamais à leur confier les missions les plus délicates.

Durant la 1ère Guerre Mondiale, les Interprètes de l'Armée d'Afrique participèrent aux combats avec les troupes nord - africaines. Plusieurs des leurs, envoyés dans les tranchées, conseillaient les chefs et réconfortaient les hommes. Ils ont été blessés et décorés de la Croix de Guerre. Le 6° Régiment de Marche de Spahis comptait dans ses rangs, en 1916 - 1917, un jeune engagé, Brigadier de dix-neuf ans, Alexandre Coudino, qui terminera sa carrière comme Colonel Inspecteur, Chef de Corps des Officiers des AMM, de 1951 à 1956.

Conscient de la vocation musulmane de la France et de l'importance croissante des éléments nord-africains dans l'organisation de la défense nationale, le Gouvernement créa, le 14 juin 1938, le "Corps des Officiers des Affaires Militaires Musulmanes" (A.M.M.) ultimes héritiers des Interprètes de l'Armée d'Egypte et de l'Armée d'Afrique.

Ces officiers avaient un rôle bien connu dans les Services des Affaires Indigènes du Maroc ou de Tunisie et des Affaires Sahariennes où ils étaient désignés par les administrés sous l'appellation de « Si torjman », Mr. l'interprète, (le docteur étant « Si toubib », Mr. le médecin, le Capitaine chef

d'Annexe « Si l'kobtan » et les autres officiers « Si l'fician ») : ils étaient chargés du renseignement politique local et remplissaient aussi les fonctions de Commissaires du Gouvernement dans les tribunaux de Pachas et les tribunaux coutumiers. Ils accompagnaient le chef d'Annexe dans ses tournées, truchements indispensables pour le contact avec les autochtones, et traduisaient les discours des autorités lors des visites officielles.

Dans les corps de troupe, ils assuraient la protection du moral des hommes et leur apportaient un réconfort éventuel permettant au Commandement une connaissance profonde de l'unité. Ils enseignaient également l'arabe dans les écoles militaires. Les officiers supérieurs du Corps étaient des conseillers auprès des Autorités politiques au plus haut niveau. La position des officiers des AMM n'était pas toujours facile : auxiliaires du Commandement, il leur fallait faire de gros efforts de modestie et de diplomatie pour rester à ce niveau et pour que leur popularité (facilement acquise auprès des administrés par la pratique de la langue) ne porte pas ombrage au rayonnement – ou à la vanité - de certains de leurs « grands chefs » assez jaloux de leur prestige personnel.

En septembre 1939, l'Armée d'Afrique part une nouvelle fois en Métropole. Dont quarante deux AMM, soit plus du tiers de l'effectif de l'époque. Ils partagent le sort commun dans la « drôle de guerre » : combats, replis, parfois captures, évasions, etc. (une promotion portera le nom du Lieutenant Marcel Missoud, (NDLR :père de notre camarade Chantal Sornat), tombé les armes à la mains au champ d'honneur le 13 mai 1940 dans les rangs du 5° RTM à Gouy, près de St Quentin dans l'Aisne. A la reprise des campagnes de la Libération, à partir de 1942 / 1943 (Tunisie, Italie, France, Allemagne), beaucoup d'entre eux se distinguèrent par leur courage et leur allant et furent cités à l'ordre des armées. (Le Lieutenant COSTES, tué sur mine en 1943 à Zarzis, Tunisie, donnera son nom à la promotion sortant cette même année)..

Quant au Capitaine Nésa (futur Général), se trouvant en métropole en 1942 - 1943 sur les contrôles de l'Armée d'armistice, il avait réussi à monter un réseau d'évasion de militaires nord-africains prisonniers de guerre. Arrêté par la Gestapo, il fut déporté à Buchenwald et Eisenberg et rapatrié en mai 1945.

Ces officiers accompagnèrent aussi les unités nord-africaines en Indochine, participant à leurs peines et à leurs combats et occupant trois postes aux

États-Majors de Saïgon, Hué et Hanoï. Plusieurs y furent blessés. Le Lieutenant Megdoury y mourut. Le Lieutenant Jeantelot (futur ambassadeur), blessé et capturé dans un bataillon au Tonkin, le 3/1 RTM, survécut à sa longue captivité dans les camps de la mort du Viêt Minh.

Le décret de 1938 était resté très exigeant sur la qualité des Officiers AMM. Outre le concours d'entrée, ces officiers – les seuls dans l'Armée - étaient astreints à un examen de franchissement de grade pour passer capitaines et commandants. En 1952, on ajouta, après le concours d'entrée, une année de formation militaire de base, avec brevet de chef de peloton, comme les saint-cyriens. Les deux années "d'application" – en fait d'études supérieures – en liaison avec la faculté de lettres d'Alger, comportaient, en plus des cours de langue arabe littéraire (classique, moderne, juridique), des cours d'arabe dialectal et de berbère, des cours d'histoire, de géographie, de droit et de sociologie du monde musulman. Cette formation donna à ces Officiers "à part entière" les qualités qu'en exigeait Napoléon : probité, courage et instruction. Les meilleurs d'entre eux furent les conseillers écoutés des plus grands chefs : les Maréchaux de Lattre et Juin, les Généraux Giraud, Guillaume, Montsabert ou Gandoët.

Lors du conflit algérien, les officiers AMM en activité au Maroc et en Tunisie, après l'indépendance de ces deux pays, furent affectés en Algérie dans le renseignement et l'action psychologique où ils connurent de remarquables succès comme en témoignent de très nombreuses citations. Le besoin de cadres de cette spécialité était tel que beaucoup d' Officiers de Réserve des AMM, tous volontaires, furent rappelés sous les drapeaux et souvent maintenus par périodes de plusieurs fois six mois. Officiers de Réserve ou officiers en retraite, plusieurs d'entre eux furent la cible d'attentats et même d'assassinats de la part de rebelles terroristes : ces dispensateurs de fraternisation étaient intolérables pour l'adversaire, FLNA.

En 1962, le choix fut laissé aux AMM d'opter pour différentes possibilités d'avenir. Certains, restant dans l'Armée, (armes, cadre spécial, intendance, gendarmerie ou services spéciaux) firent des carrières normales et fournirent plusieurs Généraux (dont le premier Général Inspecteur du Cadre Spécial et, in fine, un Général de Corps d'Armée). Certains s'orientèrent sur les Affaires Etrangères, quatre d'entre eux terminant Ambassadeurs, dans le grade de Ministres Plénipotentiaires au Moyen-Orient. D'autres furent chargés de missions délicates (récupération d'otages au Tchad, au Liban, en

Iran ou au Yémen, action auprès de populations Kurdes, etc.). Les Services Spéciaux accueillirent beaucoup de ces spécialistes du renseignement, en France ou à l'étranger, jusqu'à des postes de direction. Le SGDN fut friand de ces « érudits » pour la « couverture » du monde arabo-musulman. D'autres, partis dans "le civil", devinrent Directeurs de sociétés internationales dans les pays arabes. On en retrouva quelques uns dans l'Enseignement, notamment des professeurs émérites en Sorbonne et à l'Institut National des Langues Orientales de Paris. Deux autres d'entre eux firent de remarquables carrières dans la Presse, écrite ou parlée, terminant l'un au poste de directeur adjoint de l'information à l'A.F.P., l'autre en qualité de rédacteur en chef en presse parlée et enfin membre coopté du C.S.A. Cette énumération est loin d'être exhaustive, parmi une cohorte de ces brillants officiers de l'Armée de Terre.

En 1974, on fit appel de nouveau aux derniers anciens Officiers des AMM encore en service pour les affecter comme professeurs d'arabe dans les écoles militaires. Il leur était promis d'achever leur carrière au grade de colonel. On s'était aperçu tardivement que l'absence d'Officiers des AMM causait, depuis 1964, un grand vide dans la composition et les missions de nos armées.

Ce Corps avait été dissout, le 10 octobre 1961 d'un gouvernemental trait de plume et inséré dans le Cadre Spécial des Troupes Métropolitaines avant d'être totalement supprimé le 1er mars 1964.

« Les Interprètes Militaires » d'abord, les « Officiers des Affaires Militaires Musulmanes » ensuite, brillants organisateurs et auxiliaires appréciés du Commandement, ont aussi été présents sur tous les champs de batailles, depuis la Campagne d'Egypte à nos jours (Algérie, Tunisie, Maroc, Guerres mondiales, Indochine, Madagascar, etc.). « Les actions d'éclats qu'ils ont accomplies, l'ont été dans le cadre des unités auxquelles ils étaient affectés » comme le rappelait le Colonel Jean FRANCHI (1904-1964), leur dernier Chef de Corps.

Texte rédigé par un groupe d'anciens Officiers du Corps des AMM :

M.BEHM, J. BUTEL, A. BOUDOT - LAMOTTE, Ch. JEANTELOT, E. EALET.

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- **Monsieur ARZENO** - Intendant .Militaire (ER).
- **Capitaine Louis AUBOIRON,** survenu le 21 avril 2011.
- **Madame Michel BEAUCHE-FILLEAU**, fille du Général SORE.
- **Madame Philippe BOUDET**, décédée le 22 mars 2011, épouse du Commandant Philippe Boudet et mère du Colonel Michel Boudet. Ses obsèques ont eu lieu le 25.
- **Madame Jean BOULET-DESBAREAU**, décédée le 26 février 2011. Michel Jenny, président des Pays de Loire, représentait La Koumia à ses obsèques.
- **Monsieur Claude CAMBEAU.**
- **Lieutenant-colonel Christian CLEMENCON,** le 10 octobre 2010. Ses funérailles ont eu lieu le 14 octobre en la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres à Lyon. La Koumia était représentée par Madame Maurer, le Colonel Daguet et le Capitaine Guidon, président de la section Rhône-Alpes.
- **Madame Georges COMMARET.**
- **Sergent-chef Pierre CRAMOISY,** décédé le 18 décembre 2010,dans sa 83ème année. Il a été incinéré le 20 décembre 2010.
- **Madame Pierre-Etienne DILLY,** veuve du Capitaine Pierre-Etienne Dilly (†).
- **Médecin-Chef ENJALBERT**, décédé le 24 octobre 2010.
- **Madame André FEAUGAS,** décédée le 22 février 2011, veuve du Général Feaugas qui fut Président de La Koumia pendant de nombreuses années. Ses obsèques ont eu lieu le 26 février. La Koumia était représentée par Nicole Pantalacci et son frère Jean-Marie.
- **Maurice GUITER,** Adjudant-chef, le 26 mars 2011. Ses obsèques ont eu lieu le 28 mars 2011

- **Madame Stanislas MIKCHA**, décédée le 11 mars 2011, veuve de Stanislas MIKCHA qui a beaucoup œuvré pour le bulletin. Un service au temple Saint-Jean a eu lieu le 23 mars et La Koumia était représentée par le Général Pierre Michel, Martine Dubost, Florence Lechat et Antoinette-Marie Guignot.
- **Le Lieutenant Georges MAMMARI**, le 7 octobre 2010. La Koumia était représentée par le Président de la section Languedoc Roussillon, Pierre Chancerelle, et par le lieutenant-colonel Sornat vice président de la section.
- **Monsieur Georges MAVON**
- **Colonel Félix RISTA**, décédé le 3 janvier 2010
- **Capitaine Mario SCOTTON,** ancien président des Marches de l'Est
- **Monsieur Victor VOINOT**, décédé le 11 décembre 2010. Ses obsèques ont eu lieu le 14 décembre 2010.
- **Colonel Charles ZOPPIS**, décédé le 13 septembre 2010. Ses obsèques ont eu lieu le 15 septembre à Montauban. Le Colonel Alby représentait La Koumia, l'adjudant-chef Louis Lamoise représentait la section Languedoc.

Le Président et le Conseil d'administration présentent leurs sincères condoléances aux familles et partagent leur chagrin.

CARNET

NAISSANCES

- **Clémentine BRES**, le 14 mai 2011, fille d'Hervé et de Bérangère Brès et petite-fille de Christian et Catherine Ecorcheville, née Guignot (D)
- **Thaïs CHACUN**, née le 4 avril 2011, dixième petit-enfant, (neuvième petite-fille !) du général et Madame Bernard Dubost (D).
- **Eugénie DERINCK,** le 20.10.2010. Troisième fille du Lieutenant. de Gendarmerie Edouard-Nicolas et Anne Derinck, seizième petite-

fille du Général et Madame Loïc Chancerelle (D) et huitième arrière-petite-fille de Pierre et Yvonne Chancerelle.

MARIAGE

Anne-Hortense DOUENCE avec Guillaume Suchet, comte d'Albufera, le 11 juin 2011. Arrière petite-fille de Madame Feaugas et petite-fille du colonel et de la comtesse de Lestang.

Le Président et le Conseil d'administration partagent la joie des parents, grands parents et arrières grands parents et leurs présentent toutes leurs félicitations.

INFORMATIONS, ANNONCES

♦ Le Lieutenant-colonel Louis-Jean Duclos (ex-commandant adjoint du 13ème Goum marocain), nous demande de publier l'article suivant concernant le 13ème goum et le chef de bataillon Paul Chrétien.

A l'issue de son séjour (écourté) en Indochine, le 8ème Tabor dont le 13ème Goum dont il faisait partie, commandé jusqu'alors par le Capitaine CHRETIEN, a été regroupé à Sefrou fin 1954 et désigné sans désemparer pour l'Algérie. Le 13ème Goum, lorsque je l'ai rejoint le 15 janvier 1955, était alors commandé par le Lieutenant Lasserre qui avait été l'adjoint du capitaine Chrétien à Ifrane et en Indochine. Il a fait mouvement sur les Aurès le 25 janvier et y est demeuré en opérations jusqu'au 12 novembre.
Rapatrié au Maroc à cette date, il y tint garnison à Mzefroun où il se trouvait encore quand il fut versé dans les Forces Armées Royales Marocaines.
Le 13ème Goum n'est jamais revenu à Ifrane (Anti-Atlas).
NB: le Lt. Colonel Duclos précise qu'il avait déjà quitté le 13ème Goum pour prendre le commandement du poste de Mahiridja le 16 janvier 1956.

♦ **Lettre de M. Gilles d'AGESSY au Président de La Koumia**
Casablanca, 27 mai 2010

Monsieur,

Comme chaque année, vous avez bien voulu confier à mon association une somme d'un montant de 6 000 € (66 779,38 DH), destinée à venir en aide aux

anciens goumiers.

Sur la base de demandes reçues par le service des anciens combattants de l'Ambassade de France, la commission d'action sociale de ce service à laquelle je participe et qui s'est réunie le 21 mai dernier, a décidé d'attribuer un secours financier de 1 985 DH à trente trois anciens goumiers démunis, soit 65 505 DH.

(.....)

Monsieur PAQUELIER, directeur du service des anciens combattants de Casablanca se joint à moi pour vous remercier de cette aide substantielle que vous apportez et qui traduit la fraternité d'armes entre la France et le Maroc.

Je vous prie de croire...

Gilles d'AGESSY

NB: La liste des bénéficiaires de cette aide est à la disposition de chacun au siège

NOTES DE LECTURES

Le Grand Maghreb contemporain

Entre régimes autoritaires et islamistes combattants
Par Bruno Callies de Salies

Ce livre comble une lacune : les études consacrées à chacun des Etats du Maghreb ne manquent pas mais rares sont celles qui traitent, en un seul volume, des évolutions politiques de la Mauritanie, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, pendant la première décennie de ce XXI° siècle. A partir d'enquêtes sur le terrain et de recherches rigoureuses en bibliothèque, l'auteur nous guide dans les méandres de ces systèmes, nous fait comprendre les mécanismes par lesquels les élites au pouvoir se reproduisent, maintiennent un ordre autoritaire, même s'il n'est pas toujours dictatorial..

Jacques Lemaigre Dubreuil de Paris à Casablanca : 20 ans d'engagements

Hoisington William A traduit par Raviart Philippe Etienne
L'Harmattan ISBN 978-2-296-10574-4(br.)

Jacques Lemaigre Dubreuil , industriel et militant politique, patron de quotidien et courriériste, s'est beaucoup investi dans les affaires marocaines avant et après la seconde guerre mondiale. Sa biographie réserve une très large place aux affaires

économiques, sociales et politiques du Maroc, de la France et du reste de l'Afrique du Nord pendant la période considérée.
Pendant la seconde guerre mondiale il transfère de Dunkerque à Alger, Casablanca et Dakar l'entreprise d'huiles Lesieur qu'il préside. Il fait partie de ceux qui ont préparé avec les agents américains le débarquement allié de septembre 1942 en AFN. Après la guerre il s'employa à trouver des solutions aux conflits entre le Gouvernement français et le Sultan et s'opposa à tous ceux qui par intérêt personnel voulaient conserver le Maroc sous la tutelle française. Il acquit une participation majoritaire dans le quotidien « Maroc-Presse » pour lui conserver un caractère de tribune libre consacré à la réconciliation franco-marocaine. Jusqu'à sa mort par assassinat le 11 juin 1955, il s'opposa fermement au terrorisme marocain qui avait commencé après la déposition du Sultan et au contre terrorisme français que cela avait engendré

Corrections à l'annuaire:

Page 2	Mme. Jean BALBY de VERNON
	65370 Izaourt (et non Izacourt)
Page 4	M. Claude BORIUS, Mail : claudeborius@sfr.fr
Page 5	Michèle BOURY, 253 Avenue de Grammont (et non 252)
Page 6	Simon BROCHEREZ, 88000 CHANTRAINE
	(et non CHANTERAINE)
Page 8	Claude CERDA, 14 Rue Bouxhof, 68630 MITTELWIHR
Page 9	Mme. Christian CLEMENCON
	Epouse du Colonel Christian CLEMENCON (1925-2010)
Page 10	Mme. Pierre CRAMOISY
	Epouse de M. Pierre CRAMOISY (†)
	Nouvelle adresse: 6 Rue Louis Gibert, 13004 MARSEILLE
Page 12	Laurent DEMINIERE (D) - mail: laurent.deminiere@wanadoo.fr
Page 13	Martine DUBOST, nouvelle adresse : Hameau Saint-Georges,
	2 Rue Saint-Martin, 45340 BARVILLE EN GÂTINAIS,
	Tel. 06 22 20 80 79
Page 14	Michel EDON, mail : michel-edon@orange.fr

Page 20 Mme. Jacques GUYOMAR, nouvelle adresse: Les Hespérides, 10 Cours Bosquet à Pau

Page 20 M. Henry (et non Henri) HEBERT, Tel. 05 56 36 40 46

Page 22 Marie-Andrée JUGI, mail : majugi13090@orange.fr

Page 22 Mme. André KOUTCHERENKO, mail : a.koutcherenko@live.fr

Page 24 Gilbert LAVOIGNAT, Lieutenant-colonel (et non Cne)

Page 25 Raymond LORHO, nouvelle adresse: Résidence Le Concorde, Bat. A., 20 Rue Caristie, 84100 ORANGE, Tel. 04 90 51 63 49

Page 28 Mme. Pierre MERLIN
Epouse du Cdt. Pierre MERLIN (1922-1996)
Résidence Louis Faraut, Bat. B, 596 Avenue de Lattre de Tassigny, 83140 Six Fours les Plages (Tel. Inchangé)

Page 29 Hélène MOUFFLET, mail : helene.moufflet@orange.fr

Page 39 Patrick TROUSSARD (D)
Col.
Nouvelle adresse: 2 Rue Eugène Plisson, 91460 MARCOUSSIS

Page 39 Mme. Alain VAN BOCKSTAEL (Dominique, née WARTEL

Page 41 Mme. Charles ZOPPIS
Epouse du Colonel Charles ZOPPIS (1923-2010)

Nouveaux adhérents:

BONNEAU, Madame. Daniel
51 Rue de Bouteville, 79410 SAINT MAXIRE, Tel. 05 49 35 52 00

CANO-CASTELNAU, Geneviève
2 Rue Soney, 33240 VERAC, Tel. 05 57 84 84 48

BUREAU, Jean-Luc
155 Cours Lamarque de Plaisance, 33120 ARCACHON, Tel. 05 56 54 41 34

CADET, Claude (A)
33 Rue de Muscat, 66330 CABESTANY, Tel. 04 68 50 40 34,
mail: claude.cadet@aliceadsl.fr
CHANCERELLE, Pierre-Marie (D)
22 Avenue Guichard, 78000 Versailles, Tel. 06 74 80 08 21,
mail : pierrdine@gmail.com
GOURBIN, Julien
82 Avenue Charles De Gaulle, 84130 LE PONTET, Tel. 04 90 32 19 18
MARTIN, Guy
Lt. (1928)
Le Métropole, 39 Avenue Félix Faure, 26000 VALENCE, Tel. 04 69 30 40 87
PHILIPPI, Didier (D)
Lt. Col.
36 Rue Jean Rostand, 54200 ECROUVES, Tel. 06 66 53 48 45
THEPENIER, Jacqueline (D)
107 Rue du Docteur Rebillard, 71200 LE CREUSOT, Tel. 03 85 55 28 31

Nos disparus:

M. Etienne ARZENO
Mme. Michel BEAUCHET FILLEAU
Mme. Jean BOULET DESBARREAU
M. Claude CAMBEAU
Colonel Christian CLEMENCON
Mme. Georges COMMARET
M. Pierre CRAMOISY
Mme. André FEAUGAS
M. Georges MAMMARI
M. Georges MAVON
Mme. Stanislas MIKCHA

NOTES

NOTES

COMITE DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRESIDENT D'HONNEUR : Général Georges LE DIBERDER
VICE-PRESIDENT D'HONNEUR : Georges BOYER LATOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Contrôleur général des armées Claude SORNAT**
Vice-présidents : Gérard de Chaunac
Marie-France de Lestang
Didier Rochard

Membres : Xavier de Villeneuve, Henry Alby, Louis-Jean Duclos, Michel Boudet, Gilles Cozette, Pierre Denain, Martine Dubost, Marie Gallego, Antoinette Marie Guignot, Gérard Le Page, ,Jocelyne Muller, Daniel Sornat, Barthélémy Vieillot.

Bureau :	Contrôleur général Claude SORNAT (D)	
	Tel	☎ 06 80 99 57 32
Secrétaire générale	Martine DUBOST (D)	☎ 06 22 20 80 79
Secrétaire générale "Adjointe":	Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	☎ 06 63 71 95 21
Trésorière	Jocelyne MULLER (D)	☎ 03 89 82 20 44
Commissaire aux comptes :	Loïc CHANCERELLE	
Portes-drapeaux :	Colonel de Saint-Bon (D), Lieutenant Colonel Duclos	
Présidents des sections :		
Aquitaine	Marie-France de LESTANG (D)	☎ 05 57 47 43 81
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	☎ 05 61 62 82 28
	Vice-Présidente : Madame Liliane RECH (D)	
Provence-Côte d'Azur , Corse	Gérard Le PAGE (D)	☎ 04 92 97 08 88
Ouest :	Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	☎ 06 63 71 95 21
Paris-Ile-de-France :	Martine DUBOST (D)	☎ 06 22 20 80 79
Pays de Loire :	Michel JENNY(D)	☎ 02 38 66 49 23
Pyrénées	Christian ROUGEUX (D)	
Rhône-Alpes :	Capitaine (H) GUIDON	☎ 04 78 04 17 00
	Vice-Présidente : Jacqueline MAURER(D)	
Languedoc-Roussillon :	Pierre CHANCERELLE	☎ 05 67 79 06 19
Marches de l'Est :	Jean Marie Scotton(D)	☎ 03 29 24 62 19
Polpynésie-Tahiti :	Général Nicolas SPILLMANN (D)	☎ (689) 48 28 00
Représentant en Corse	Gilles Tardieu (A)	☎ 04 95 33 52 13

Secrétariat : 29 avenue du Général Leclerc—92100 BOULOGNE ☎ 01 47 79 00 14

Permanence : Lundi et jeudi de 15 heures à 18 heures au siège

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à :

Madame la secrétaire générale de la Koumia, 29 avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE

CCP Paris 8813-50 V

TARIFS

Cravate Koumia ..... 29€
Koumia dorée grand modèle ..... 19€
Koumia dorée moyen modèle ..... 12€
Koumia argentée grand modèle8 ..... 8€
Koumia argentée moyen modèle ..... 5€
Koumia argentée porte-clés ..... 6€
Koumia argentée boutonnière ..... 3€
K7 «Chant des Tabors» ..... 5€
Prières ..... 1.5€
Historique du Musée des Goums ..... 5€
Cartes de vœux ..... 3€ les 4 ex
Carte postale ..... 1€ (ou 3 les quatre ex)
Frais d'envois en plus

LIVRES

Histoire des goums (2 e partie) (Gal Salkin-MORINEAU)..... 53€
Histoire des Al de Marc MÉRAUD..... 60€
«Juin maréchal de France», Bernard PUJO ..... 23€
Frais d'envois en plus : 5 €

Directeur de la rédaction : Claude Sornat ; Rédacteur en chef ; Claude Sornat
Réalisation : Indo Editions, 61 rue de Maubeuge,75009 Paris
ISSN : 0752-1316